

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4126 du Jeudi 19 Mai 2022 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

NOMINATION

Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, nouvel Evêque de Dolisie

*Le Supérieur provincial des Spiritains du Congo,
désormais Evêque*

(P.12)



CENTENAIRE DE POINTE-NOIRE

Un colloque international pour retracer l'histoire de la ville (P.3)

FOOTBALL / LUTTE POUR LE MAINTIEN EN LIGUE 1

Patronage Sainte-Anne aux portes de l'enfer



Patronage Sainte-Anne lutte contre la relégation, photo d'archives (P.23)

EDITORIAL

Mode

7 JOURS DE CHAINES EN PLUS
TOUT DE SUITE !



REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET PROFITEZ
D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS

06 877 92 92
CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT)**



RÉPUBLIQUE DU CONGO

**«Projet de la route Ndende-Dolisie
et de facilitation du transport sur le corridor
Libreville Brazzaville - Phase I»**

Secteur : «transport»

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-088

AMI N° xxx/MATIER/DGGT/CET-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement, un financement sous forme de prêt, afin de couvrir le coût du «Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I» et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'Evaluation finale du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation (PCR) du Projet d'aménagement et de bitumage de la section Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : l'évaluation finale de la mise en œuvre du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation ; l'audit final conformément à la réglementation nationale en vigueur au moment de l'approbation du projet et aux politiques et aux directives pertinentes des règles et procédures en matière de sauvegardes environnementale et sociale de la BAD, ainsi que la sauvegarde opérationnelle SO2 de la BAD liée à la réinstallation involontaire des populations.

Il s'agira d'un mandat à réaliser dans le cadre d'une Consultation individuelle. Un contrat sera signé avec le Consultant qui sera retenu.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée « Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, qualification, etc.).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition du 15 Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+1)

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : ceprbadggt@gmail.com; payima6@gmail.com; batoung123@gmail.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le xxxxxxxx à 12h 30mn (Heure locale, TU+1) et porter expressément la mention :

«AMI N° xxx/MATIER/DGGT-CET-CEP/Services d'un consultant (individuel) pour la réalisation l'Evaluation finale du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation (PCR) du Projet d'aménagement et de bitumage de la section Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m).»

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux

Fait à Brazzaville, le xxxxxxxx 2021

**Le Coordonnateur Technique,
Oscar OTOKA. -**



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)
N°: 006/F/PSTAT/UCP/2022**

Pays : République du Congo

Nom du Projet : projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)

Prêt n° : 88510-CG

Nom du marché : Acquisition et installation d'un groupe électrogène (200kVA) et d'un transformateur (160kVA) dans le site du complexe de l'institut national de la statistique (INS) et du centre d'application de la statistique et de la planification (CASP).

Appel d'offres (selon le PPM) : PSTAT-006-F-AON-22

Date de Publication : le mercredi 11 mai 2022

Date de clôture : le lundi 13 juin 2022

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de la banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «Acquisition et installation d'un groupe électrogène (200kVA) et d'un transformateur (160kVA) dans le complexe de l'institut national de la statistique (INS) et centre d'application de la statistique et de la planification (CASP)».

2. Le Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène et d'un transformateur pour le complexe INS-CASP.

3. Une visite du site sera organisée par le PSTAT le mercredi 25 mai 2022 à partir de 10h 00 heure locale au site du complexe INS-CASP à MPILA. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)» version de juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 de la Banque mondiale («le Règlement de passation des marchés»), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination de Projet du PSTAT, à l'email suivant pstatcongo@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouvertures des bureaux de 08 heures à 16 heures.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cent mille (100.000) francs CFA. La méthode de paiement sera en

espèce ou par virement bancaire.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 juin 2022 à 12 heures 00 (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse et numéro mentionnée ci-dessous le 13 juin 2022 à 12 heures 30 minutes (heure locale).

8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant d'un million (1.000.000) de francs CFA.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Renforcement des Capacités en Statistique

A l'attention du coordonnateur du
Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques
Unité de Coordination du Projet, à Brazzaville, derrière
l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, bloc1,
parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo
tél : +242 22 613 31 08 / pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur
Patrick Valery ALAKOUA. -**

CENTENAIRE DE POINTE-NOIRE

Un colloque international pour retracer l'histoire de la ville

C'est le 11 mai 1922 que Pointe-Noire fut officiellement fondée. A cette date aujourd'hui, elle a 100 ans d'existence. Une période importante de manifestations commémoratives s'ouvre, pour saluer la beauté du chiffre «100», âge d'apogée qui souligne les nombreux défis auxquels elle a été confrontée au fil des temps.

Ainsi, du 11 au 13 mai dernier à Pointe-Noire un colloque international s'est tenu sous le thème: «Pointe-Noire: des origines à aujourd'hui». Cette rencontre a réuni des personnalités et des chercheurs venus du Bénin, et de la République du Congo.

Les festivités de la célébration de la fondation de la ville de Pointe-Noire se sont donc ouvertes à travers ce colloque international auquel ont pris part des hautes autorités, des personnalités universitaires de marque. Il a été ouvert par Anatole Collinet Makosso, Premier ministre et chef du gouvernement.

Ce colloque international a eu pour objectif de croiser les regards dans une approche scientifique interdisciplinaire, afin de faire le bilan des 100 ans de Pointe-Noire, et tracer de nouveaux sillons susceptibles de conforter sa place de capitale économique du Congo et de principale porte d'ouverture au monde.

Dans son mot de bienvenue, Jean François Kando, président du Conseil départemental et municipal, député-maire de la ville, a exprimé sa gratitude au Président de la République et au Premier ministre pour leur engagement dans la célébration de ce centenaire. Il a rappelé les circonstances historiques ayant conduit à la naissance de Pointe-Noire et évoqué également les problèmes auxquels la ville est confrontée depuis quelques décennies.

Pour sa part, Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation et président du comité d'organisation du colloque, a rappelé que l'entité urbaine de Pointe-Noire doit son développement à la décision de création de cette ville à travers la publication du décret signé par le Gouverneur général.

La leçon inaugurale «Pointe-Noire hier et aujourd'hui et demain», a été donnée par la professeure Yolande Berton-Ofouémé, présidente du comité scientifique du colloque. Elle a rappelé, dans son discours, quelques souvenirs, les beaux moments qui faisaient de Pointe-Noire un lieu du vivre-ensemble.

Dans son mot d'ouverture, Anatole Collinet Makosso, a rappelé la date du 11 mai 1922 et celle de septembre 1922 qui consacrent le développement de la ville en deux zones, industrielle et indigène. En termes lyriques, il a fait une évocation de Pointe-Noire: «Une belle fille aimée dont le parfum a une odeur suave; Pointe-Noire ville de Loango, création à la fois locale et étrangère, ville aimée et surnommée par les musiciens du Congo Léopoldville: Ponton la belle».

Pendant trois jours, les chercheurs, les experts et les historiens ont échangé autour de points particuliers: les origines, la création et les sociabilités à Pointe-Noire; la gouvernance locale et le développement territorial; les mutations socio-spatiales et urbaines; les



Anatole Collinet Makosso



Les participants

risques morfo climatiques, l'économie et l'environnement. Dans les origines, créations et sociabilités, l'abbé Armand Brice Ibombo, historien et Secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, a montré l'apport des missions catholiques dans l'extension et le développement socio-culturel et religieux de la ville de Pointe-Noire. Car cette dernière était le point de départ de l'évangélisation du Congo. Elle a abrité le premier siège du vicariat apostolique du Congo-français, en 1886, et a connu de ce fait une extension à laquelle les missions chrétiennes ont largement contribué. Ces échanges et les débats fructueux qui ont suivi ont permis aux participants de penser

son futur en termes de ville verte et intellectuelle, une ville davantage moderne qui maîtrise son urbanisation et qui assume son statut de locomotive économique du Congo. Au cours des travaux, deux motions de remerciement ont été adressées au Président de la République et aux autorités politico-administratives de la ville ainsi qu'aux autorités du port autonome de Pointe-Noire. Et trois recommandations ont été adoptées: des recommandations aux autorités politico-administratives de Pointe-Noire, aux notabilités de Pointe-Noire et aux chercheurs.

Madocie Déogratias
MONGO

Editorial

Mode

On ne sait pas bien comment se propagent les modes et les tendances. On ne sait pas bien les réalités qui resteront demain. Et, surtout, à l'ère de la communication rapide et du flot incessant des nouvelles qui nous submergent, on ne peut pas dire qu'une information va faire «flop» ou si elle va grandir, prospérer, devenir virale. Ainsi, dans les tiroirs des modes passées, délaissées ou oubliées, il y a très certainement des monceaux d'oripeaux qui pourraient faire sourire aujourd'hui par leur superficialité. Mais il y a aussi de véritables crottes qui s'incrument et dégoulinent de dégoût.

Ainsi du tsunami des porta potty qui dévaste la toile à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et qui risquerait de déborder vers notre zone (qui n'est pas plus vertueuse mais a, au contraire, tendance à se montrer perméable aux mauvetés d'ailleurs), la route de Dubaï, que se mettent à fréquenter beaucoup de ressortissants congolais des deux rives, serait une route de perdition. Des stars ouest-africaines y seraient parties démunies et en seraient revenues pleines aux as. Mais l'eldorado serait un lieu de véritable anéantissement de la dignité.

Être contraints à se rabaisser au plus bas de l'humain, jusqu'à accepter d'ingurgiter des déjections humaines, volontairement, est véritablement la fin de tout. Même si le résultat financier peut s'évaluer en millions. La naïveté de cette révolte fait peut-être sourire certains, parce que des pratiques sordides auraient déjà cours chez nous-mêmes, mais dans le cadre limité de ce journal catholique, nous voulons alerter sur ce qui pourrait être. Ou sur ce qui est peut-être déjà, mais dont seuls les ignares n'ont pas encore entendu parler. Pour le moment.

Les «explicateurs» de toutes les distorsions dont regorgent nos sociétés expliquent que c'est la pauvreté qui conduit désespérément à rechercher le clinquant, à s'adonner à l'impossible pour s'ébrouer et se sortir de cette gangue. La pauvreté, ajoutent-ils, pousse à se faire déterreurs de cadavres dans les cimetières. De vendeurs d'os humains. De sacrificateurs de jeunes enfants à la veille des échéances électorales, des modes qui seraient venues de pays voisins. Peut-être. Il reste que la pauvreté n'est pas une mode. Et que pour contrer des déviations, il ne faut pas être riches au préalable.

Révoltants, répugnants les porta potty? Sans aucun doute. L'étymologie de l'expression renverrait aux WC mobiles. Mais si nos sociétés sont à ce point corrodées, c'est donc que les porteurs de m... mobiles ne sont pas qu'en Afrique de l'Ouest, ne reviennent pas que de Dubaï. Pour une fois, prenons conscience des limites que la barbarie repousse chaque jour autour de nous et sûrement en nous. Retrouvons le sens de l'humain.

Albert S. MIANZOUKOUTA

LEGISLATIVES 2022

Clotaire Mboussa-Ellah se porte candidat à Gamboma

Le président du Comité d'action pour le renouveau (CAR), parti membre de l'opposition congolaise, Clotaire Mboussa-Ellah, a animé le 15 mai dernier une conférence de presse pour annoncer sa candidature aux élections législatives et locales, scrutin de juillet 2022.

Depuis 1991 qu'il se bat pour l'approfondissement de la démocratie dans le pays. «J'ai participé activement pour son enracinement et travaillé pour la cohésion nationale, l'unité et la paix». Fort de cette expérience, dit le président du CAR, «j'ai décidé de me présenter aux élections législatives et locales dans la première circonscription électorale de Gamboma, pour répondre particulièrement aux attentes des populations».

derait nuit et jour. C'est pourquoi, il va placer sa campagne sous le signe du rassemblement, «d'une entente agissante, déterminée autour du candidat qui accepte de se mettre au service de la nation, prêt à servir, surtout, à faire face aux problèmes des populations et assumer ses responsabilités», a expliqué Clotaire Mboussa-Ellah. Tout en insistant sur le rassemblement, il soutient que le développement socio-éco-



Clotaire Mboussa-Ellah.

nomique de Gamboma et sa construction sont bloqués par des conflits d'intérêt personnel, des querelles, des divisions et des luttes d'influences ravivées par certains cadres qui se com-

plaisent à une course effrénée du leadership.

«Si déboussolée soit-elle, la population dit ne plus rester en marge de ces élections qu'elle appelle aujourd'hui au chan-

gement. Un électorat constitué en grande partie de plus de 70% des jeunes soucieux de leur avenir et qui condamnent l'arbitraire, surtout l'absence des projets de développement socio-économique, pire que la mise sur pied d'une bonne politique d'assainissement de la ville».

«Si je suis candidat», a-t-il dit, «c'est pour répondre à l'appel de la population de Gamboma. J'y suis né et j'y ai grandi. Je connais les coins et recoins de Gamboma centre. S'il y a une ferveur là-bas, c'est parce que les gens veulent le changement. Et le changement, ce n'est pas avec quelqu'un d'autre que moi. J'ai une grande expertise et expérience sur les problèmes qui minent le terroir. On en a tellement qu'il n'y a pas un fédérateur. Je suis donc ce rassembleur», a signifié le président du CAR.

Clotaire Mboussa-Ellah a appelé l'administration électorale à suivre et à contrôler les résultats des opérations de révision des listes électorales dans certaines circonscriptions électorales. «Certains membres des Commissions locales des circonscriptions telles que: Mbon, Makotipoko, Abala se sont vus chasser par les sous-préfets au mépris de l'arrêté ministériel. Il n'y a aucun doute que ces listes ne seront pas confirmées ou certifiées par certains membres des Commissions locales de révision des listes électorales; le cas de Gamboma I, qui se caractérise par l'effet déformant du corps électoral sur des majorations des électeurs dans certains quartiers et l'inscription des non-résidents sur des listes électorales», a-t-il affirmé.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

POINTE-NOIRE

Les détenteurs des terres coutumières appelés à se mettre aux normes

La reconnaissance des terres coutumières est une procédure permettant de réaliser publiquement la traçabilité de ces terres. Établir leur origine et déterminer leurs détenteurs, leurs superficies et également leurs lieux de localisation. C'est ce que le ministre d'État, ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, est allé rappeler aux terriens de Pointe-Noire, le vendredi 13 mai dernier. Les prétendants détenteurs des titres sur des terres coutumières ont été invités à faire sécuriser physiquement et juridiquement leurs terres foncières.

La Commission nationale des terres coutumières du département de Pointe-Noire a donc été saisie sur cinq affaires, dont une reportée à la prochaine session. Les familles des terres coutumières ont été fixées sur quelques dispositions relatives à l'occupation et à l'acquisition des terres et terrains. Mais aussi l'interdiction aux terriens et aux familles de vendre les terrains à risques. Le préfet du département de Pointe-Noire, Honoré Paka, a rappelé aux différentes fa-

milles et aux terriens que la République fonctionne sur la base des textes dont chacun devrait être en connaissance. Le premier dossier était celui de la famille Tchiloung Tchimbou dont les terres ont été reconnues par l'État, mais qui lui sont disputées par la famille Tchimana, bénéficiaires des terres. Au cours de cette session, aucun terrain n'a été reconnu. Tous les dossiers ont été rejetés. Sauf un qui a été ajourné pour la prochaine session. À l'issue des travaux, le mini-



Pierre Mabiala (à dr.) et le préfet Honoré Paka

stre d'État, Pierre Mabiala a invité à répondre conscience des obligations qui découlent de la possession des terres et des conditions pour y prétendre. «Je lance un appel à la bonne gouvernance des terres. Pour faire que les terres de l'État ne soient pas prises d'assaut, veiller que toute la vigilance soit et que les règlements en matière foncière soient appliqués de la manière la plus stricte possible.

Pour nous tous, c'est une responsabilité partagée parce que la terre est un élément important du développement économique et social. Notre terre est très mal gérée; elle est source de tous les dégâts possibles. L'insécurité cause du trouble à l'ordre public», a-t-il dit.

Madocie Déogratias MONGO

AUDIENCE

Christ-Mburu reçu par Adolphe Mbou-Maba

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance en milieu jeune, le Haut-Commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a accordé son hospitalité, jeudi 12 mai 2022, à M. Christ-Mburu, coordonnateur résident du système des agences des Nations Unies en République du Congo. Au cours de cette entrevue, les deux personnalités ont échangé sur la situation des violences en milieu jeune, notamment, pour trouver des pistes de solutions, en vue d'éradiquer le phénomène des bébés noirs qui ne cesse de prendre de l'ampleur en République du Congo.



Les deux interlocuteurs

Mesurant à sa juste valeur l'importance du sujet abordé et surtout la gravité du phénomène, Christ-Mburu, a indiqué que les agences du système des Nations Unies sont disposées à accompagner le Congo dans la lutte contre la violence en milieu jeune. Christ-Mburu a exprimé son soutien aux différentes actions que mène le Haut-Commissaire à la justice restaurative. «Les agences du système des Nations Unies manifestent

leur volonté de soutenir et d'accompagner le Congo dans l'exécution des initiatives de lutte contre la délinquance juvénile, en orientant la jeunesse dans les actions de formation. J'apprécie l'initiative du Congo, en créant cette structure pour mettre un terme à ce phénomène et à ce fléau qui devient très dangereux pour la population. Il est impérieux de mettre un terme à ce phénomène, avant que cela ne constitue pas une véritable source d'instabilité.

Les Nations Unies vont apporter le soutien nécessaire quant à la formation des jeunes délinquants. Pour faciliter le partenariat entre les agences du système des Nations Unies et le Haut-Commissaire à la justice restaurative, Adolphe Mbou-Maba a fait savoir à son interlocuteur le plan d'action de son institution. «Il s'agira de mener des campagnes de promotion pour l'insertion socio professionnelle des jeunes désœuvrés. Pour

cela, je sollicite l'expertise des agences du système des Nations Unies pour la finalisation de l'avant-projet de loi déjà initié, concernant la justice restaurative en milieu jeune. Dans les prochains jours, il est prévu la construction et la réhabilitation des centres de rééducation pour mineurs, ainsi que la création de 15 centres d'écoute à Brazzaville et à Pointe-Noire», a-t-il indiqué.

Pascal BIOZI KIMINOU

PRISP

Le Budget exercice 2022-2023 validé

Les membres du comité de pilotage du PRISP (Projet des réformes intégrées du secteur public) ont tenu, jeudi 12 mai 2022, la 5e session ordinaire à l'hôtel PEFA-CO à Brazzaville, sous la direction de M. Gervais Bouiti-Viaudo, conseiller spécial du Premier ministre, chargé de la gouvernance du dialogue économique et de lutte contre la corruption, en présence de quelques experts de la Banque mondiale.



La photo de famille

L'objet de la rencontre a été d'apprécier, pour l'année 2021, le rapport d'exécution du projet, ainsi que le rapport d'activités annuel de l'audit interne, et d'approuver, pour l'année 2022, les plans de tra-

vail, les budgets annuels, et le plan de passation des marchés, fruits du

processus de cette restructuration. Cette dernière s'inscrit, en effet,

dans un contexte marqué par la mise en œuvre du plan national de développement (PND) 2022-2026 où les programmes et actions sont contenus dans un programme pluriannuel des actions prioritaires qui vise la maîtrise des dépenses publiques, la stabilisation et la relance de l'économie nationale.

L'objectif spécifique du PRISP vise à mobiliser les ressources domestiques (hors pétrole), rationaliser la gestion de la dépense publique, améliorer la gestion de l'administration publique, soutenir la responsabilité sociale et l'engagement citoyen.

Au terme des travaux, le budget global exercice 2022-2023 a été validé et arrêté à la somme de 10.506.297.915 FCFA soit 8.220.018.896 FCfa pour l'exercice 2022 et 2.286.279019 FCfa pour l'exercice 2023.

Victor GUEMBELA

COOPERATION

Double audience auprès du Premier ministre

Le premier Ministre Anatole Collinet Makosso a reçu en audience à la Primature le mercredi dernier les ambassadeurs de l'Union européenne, Glacomo Durazzo et celui de Cuba, José Antonio Gonzalez. Leurs échanges ont porté sur des questions de coopération. Le diplomate européenne, Glacomo Durazzo, était le premier à être



Pendant l'audience

reçu par le Premier ministre, pour parler des questions liées à la des forêt. L'UE et le Congo entendent signer un partenariat sur la gestion des forêts pour renforcer la coopération dans la gouvernance et la valorisation de l'économie forestière dans l'économie nationale. «On a cette initiative de ce partenariat avec nos états membres et le montant globale de l'aide de l'UE et de ses états membres dans le domaine forestier est évalué à plus de 150 millions d'euro pour les trente prochaines années», a indiqué l'ambassadeur de l'UE au Congo.

Le premier ministre a, par la suite, reçu l'ambassadeur de Cuba au Congo, José Antonio García Gonzalez. Au menu de leurs entretiens, la formation des étudiants congolais en médecine à Cuba. «Je suis venu voir le Premier ministre pour discuter», a-t-il déclaré. Une première vague d'étudiants est déjà revenue au pays, puis une deuxième. «La coopération entre Cuba et le Congo va continuer, mais le nombre d'étudiants Congolais à Cuba va baisser. Beaucoup des jeunes congolais après avoir obtenu leurs diplômes veulent revenir au Congo. C'est une décision que les étudiants ont prise avec le Gouvernement congolais pour venir travailler et soigner les populations», a expliqué José Antonio Gonzalez.

Jophé LOUBAKI (Stagiaire)

EDUCATION

A cœur ouvert avec Maurice Bimbeni

Créé en 2015, le lycée d'enseignement général Pierre Kikounga-Ngot est le deuxième lycée à Dolisie. En séjour dans cette ville, nous avons rencontré Maurice Bimbeni, proviseur dudit lycée depuis 2020. Il a bien voulu répondre à nos questions. Entretien !

*Monsieur le proviseur, pouvez-vous nous présenter votre lycée?

**Le lycée Pierre Kikounga-Ngot est un jeune établissement situé au quartier Tahiti, dans le premier arrondissement. Il compte six salles de classe. Vu le nombre exponentiel des apprenants, nous

avons occupé le laboratoire, la bibliothèque, la salle multimédia et une salle au niveau de l'école primaire. Au plan des effectifs, nous tournons avec plus de 2500 élèves, et nous allons présenter plus de 1000 candidats aux baccalauréats toutes séries confondues. Parlant de la répartition pédagogique, le lycée tourne avec deux vagues: A et B. Du coup, nous avons deux directeurs d'études et deux surveillants généraux. Le matin est réservé aux classes de terminale et aux classes scientifiques de la première.



Maurice Bimbeni

L'après-midi, nous avons les classes de seconde ainsi que les classes littéraires de la première. Le lycée a un personnel de 52 agents, constitués de fonctionnaires, de prestataires et de finalistes.

*Les examens d'Etat pointent déjà à l'horizon. Comment vous vous préparez pour les affronter avec succès?

**Les affronter c'est un travail de routine. Bien que nous sommes en période de vacances de Pâques, vous voyez que les élèves sont dans les classes. Certains sont dans les travaux dirigés et d'autres sont dans les cours de rattrapage. Nous avons trois types de personnels: les fonctionnaires, les prestataires et les finalistes. Là où nous avons des problèmes, c'est au niveau des finalistes qui vont tout le temps en grève. L'an dernier par exemple, ils sont allés en grève au mois de janvier. Cette année, ils sont encore allés

(Suite en page 5)

SEMBE

Les cadres et ressortissants ont scellé leur unité autour de Ghislain Thierry Manguessa Ebomé

Sur initiative de Ghislain Thierry Manguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, il s'est tenu, du 9 au 13 mai dernier à Brazzaville, une concertation citoyenne des ressortissants du district de Sembé, autour des valeurs de paix, de dialogue et d'unité. Les participants ont décidé de faire élire dès le premier tour, Ghislain Thierry Manguessa Ebomé, candidat investi du PCT dans la circonscription unique de Sembé, dans le département de la Sangha.

Cette rencontre avait, entre autres objectifs, de panser les plaies, tout en appelant les ressortissants de Sembé à adopter un comportement responsable, avant et après les élections législatives et locales, scrutins de juillet 2022.

A l'issue de cette rencontre, les participants ont décidé de mener une politique de solidarité. La participation au développement de Sembé pour chaque cadre ou fils élevé à une fonction administrative ou politique; favoriser l'émergence d'un cadre de concertation et de réconciliation. Telles sont les résolutions prises.

Ils ont salué l'initiative de cette rencontre et se sont accordés pour faire élire dès le premier tour Ghislain Thierry Manguessa Ebomé, candidat investi du PCT dans cette circonscription unique de Sembé. L'intériorisation des valeurs d'amour, de tolérance, de compréhension mutuelle, de pardon et d'entraide; la mise en place d'un organe de suivi pour l'exécution des conclusions et recommandations de

cette concertation citoyenne et la pérennisation de celle-ci; la revalorisation de la culture du cacao, principale richesse du district, sont parmi les décisions prises.

Clôture des travaux, Ghislain Thierry Manguessa Ebomé a fait observer une minute de silence en mémoire de certains cadres du district rappelés à Dieu. Il a souligné que cette concertation s'est tenue dans un contexte pré-électoral, s'appuyant sur un passé électoral qui a souvent, à tort ou à raison, occasionné des fractions sociales et sur un présent marqué par la nécessité de voir les filles et fils de Sembé se retrouver dans un cadre de solidarité pour penser au développement de leur district. «*En appelant à cette concertation, c'est le candidat à la députation qui agit*», a-t-il dit. Et d'ajouter: «*Cette initiative participe d'une dynamique holistique qui veut que ce qui s'est fait à Sembé participe d'une démarche qui devra se faire dans tous les districts et circonscriptions de Sembé. Quand on aura réussi à faire*



Ghislain Thierry Manguessa Ebomé



Les cadres et ressortissants de Sembé

que les élections soient pacifiques dans la Sangha, peut-être réussirons-nous à faire école...»

Satisfait, le ministre a déclaré: «*Nous sommes parvenus aux résultats qui nous ont permis*

de démentir certaines appréhensions et présomptions négatives sur les cadres, filles et fils de Sembé».

Cyr ARMEL
YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

A Baongo : les présumés meurtriers d'une ménagère, interpellés par la police

Dans le braquage du mardi 26 avril 2022 d'une dame (décédée peu après d'une crise cardiaque) dont l'époux est agent du Trésor public (et non cette dame comme on l'a indiqué dans notre Coup d'œil du jeudi 5 mai dernier), dans la rue Nzougou à Baongo, non loin du marché Ta Ngoma, les malfrats qui s'étaient fait offrir deux sacs d'argent avaient bâillonné la femme de ménage. Cette dernière était morte par étouffement. Recherchés par la police, les présumés auteurs de ce crime ont été finalement interpellés et transportés mardi 17 mai sur leur lieu de crime, pour la reconstitution des faits.

Un élève sort un couteau pour se défendre contre une agression

La violence en milieu scolaire fait craindre des lendemains incertains. Vendredi 13 mai dernier, sur l'avenue Lyautey, un élève du lycée technique du 1^{er} Mai reconnaissable par son uniforme bleu a été obligé de sortir un couteau pour dissuader quelques élèves du Lycée Chaminade qui tentaient de l'agresser en groupe à la hauteur de la station-service Total. Nombreux sont les élèves qui, à Brazzaville, ont pris l'habitude de se balader désormais avec un couteau dans la poche. Ils en ont fait un moyen de défense. A la moindre altercation, ils sont prêts à «dégainer». Il y a péril en la demeure, car à l'incivisme vient s'ajouter la culture de la violence. Dans un tel contexte d'insécurité, les autorités habilitées sont fortement interpellées.

Fiscalité: mécontentement des conducteurs de tricycles motorisés!

Les conducteurs des motos à trois roues, ces triporteur à usage commercial appelées vulgairement « kavaki », ont le sentiment que l'Etat veut tuer leur activité, si serviable dans les zones inaccessibles par taxi. Et pour cause: au titre de la patente 2022, les textes leur imposent de payer 65.920 francs CFA, le même montant que les voitures taxi "100-100" de marque Toyota Picnic. L'imposition est trop élevée pour une activité de "débrouille" exercée beaucoup plus par des diplômés sans emploi dans ce secteur informel de "gagne-petit", estiment-ils. Il ne faut plus s'étonner que des denrées locales, par exemple, coûtent les yeux de la tête.

Ces marchés domaniaux qui font honte

Un marché, pour jouer pleinement son rôle, obéit à certaines conditions. Entre autres celles liées à l'hygiène publique. Or, les marchés domaniaux de Brazzaville ne seraient pas ce dont on devrait en penser. On continue à y écouler des denrées alimentaires à même le sol dans un environnement hostile à la santé des citoyens. Au marché Total, le plus grand du Congo, le site du deuxième module non encore construit devient une décharge publique. Il y monte des odeurs âcres. Par ailleurs, quand il pleut, de nombreux marchés se transforment en boue pour certains comme au marché Total où il faut porter des bottes pour circuler, en torrent pour d'autres, comme le marché du Plateau des 15 ans, dans l'arrondissement 4 Mougali par manque de caniveau. Celui de l'avenue des Seizièmes est bouché, quand d'autres agonisent sous le poids des bâtisses alentours. Quelles impressions ces marchés donnent-ils aux touristes?

Les Congolais manquent toujours de quelque chose

Il n'y a pas que les produits pétroliers qui sont de temps en temps rares au Congo. Les Congolais manquent de beaucoup de choses parmi lesquelles les imprimés du passeport. En effet, certains compatriotes attendent entre deux mois et...un an pour obtenir le précieux document. Pourtant, il y a un délai officiel fixé par les services d'Emigration pour le renouvellement ou l'établissement d'un passeport. Mais en réalité, les choses se passent autrement. Il faut attendre longtemps pour avoir son passeport. Certains voyageurs pressés ont trouvé un filon: ils mouillent la barbe d'un agent ou d'un rabatteur en lui glissant le triple du montant exigé contre la promesse d'obtenir le passeport en quinze jours. Et ça marche bien, semble-t-il. C'est ce qui ressort des sources concordantes. Les imprimés sont disponibles pour ceux-là. «*C'est donc un business bien organisé qui permet à certaines personnes haut placées d'arrondir leurs fins de mois. Point barre*», dénonce un lecteur.

Un présumé voleur rattrapé grâce à une caméra de surveillance à Brazzaville

Cela s'est passé la semaine dernière à Brazzaville. Il s'agit, d'après Le Troubadour, d'un taximan qui, le jeudi 12 mai 2022, après avoir subtilisé le sac d'une vendeuse contenant un téléphone portable et une somme de 200 000 francs CFA dans la rue Mbaka, à Poto Poto (arrondissement 3), a pris la fuite. La police aurait mis la main sur lui deux jours plus tard, grâce à une caméra de surveillance. Tel est pris qui croyait prendre, dirait-on.

HUMEUR

Eclairez notre lanterne!

Oui, Messieurs de la société E2C (Energie électrique du Congo), éclairez notre lanterne! Vous avez tenu un discours on ne peut plus rassurant: bientôt les délestages seront derrière nous. Vous fondiez votre optimisme sur l'acquisition d'un important lot d'équipements et l'installation de nouveaux postes de transformation très haute tension dans certains quartiers. Mais la qualité du service ne s'améliore pas. Les Congolais se plaignent toujours d'avoir le noir pour parrain. Ils ont beau crier, dénoncer: rien décidément ne change. Les délestages d'électricité, têtus et récurrents, sont toujours là. Ils sont même plus insolents, pouvant durer jusqu'à douze heures, voire plus, et faisant vaciller les plus optimistes, après une courte accalmie qui a fait rêver un léger mieux.

Sans courant, pas de réfrigérateur ou de congélateur; les provisions pourrissent. Sans courant, pas de ventilateur; beaucoup de foyers passent des nuits blanches à cause de la chaleur écrasante. Sans courant, les appareils électroménagers sont exposés aux courts-circuits.

Les Congolais sont fatigués. Début avril, la tension est montée à Brazzaville. A cause des coupures répétées, les Congolais qui n'ont pas l'habitude de revendiquer dans la rue, ont tenté de sortir pour manifester leur colère. La Préfecture a interdit leur marche.

Pourquoi Brazzaville et d'autres villes continuent-elles de connaître autant de coupures d'électricité? Quelle est l'estimation des besoins réels du pays en électricité? Quelle est la capacité de production réelle de nos barrages? Le barrage d'Imboulou ne devait-il pas mettre un terme à la pénurie et aux coupures brutales d'électricité? L'Etat a investi pourtant beaucoup d'argent, des centaines de milliards, dans ce courant-là, dans la réhabilitation du réseau, dans l'achat des postes-transformateurs, dans le partenariat avec EDF, etc. En 2013, un ministre a cru bon de dire que la mise en exploitation d'Imboulou devait marquer «le passage du rêve à la réalité». On est toujours dans le rêve.

Le peuple est fatigué d'être dans les ténèbres. Ça coupe le matin, ça coupe le soir. «*Vous nous cachez la vérité et vous nous faites souffrir. Nous en avons marre des paroles, nous voulons des solutions*», c'est le message qu'ont tenté de faire passer les activistes arrêtés le 8 avril dernier à Brazzaville, et qui, heureusement, ont recouvré leur liberté. Depuis, on attend une vérité qui ne vient pas en courant.

Jean ZENGABIO

(Suite de la page 5)

en grève. Dieu merci, nous les avons rappelés, car nous avons trouvé quelques solutions idoines pour eux. Bien qu'ils soient en grève au niveau national, tous ont repris les cours chez nous.

***Auriez-vous des difficultés dans l'exercice de vos fonctions?**

**Les difficultés sont nombreuses. Nous les résumons en disant que le lycée est situé dans un quartier populaire. Nous n'avons pas de mur de

clôture, du coup, nous sommes tout le temps victimes des actes de vandalisme de la part des malfrats et des voyous du quartier. La cour sert de raccourci pour les piétons et les bêtes en divagation. Pour palier cette situation, nous avons érigé des demis-murs. Vu que les effectifs vont galopant, nous avons entrepris en partenariat avec les parents d'élèves, la construction d'un autre bâtiment de trois salles de classe. Il y a un déficit des enseignants au niveau de cer-

taines disciplines. Le bâtiment de la bibliothèque existe, mais il manque de manuels, idem pour le laboratoire. D'où nous les avons transformés en salles de classes. L'outil informatique est insuffisant (6 ordinateurs et 1 photocopieuse) seulement pour un grand lycée. Voilà.

***Que dites-vous en guise de conclusion?**

**Je ne saurais terminer sans remercier votre journal, le seul qui nous parvient ici, et qui m'a donné la possibilité de m'exprimer au public. Victor Hugo af-

firmait: «*Ouvrez les écoles et vous fermerez les prisons*». Il n'y a rien de plus sérieux dans une nation que la question de l'éducation. L'éducation est fondamentale pour le progrès d'une nation. Beaucoup d'efforts sont en train d'être réalisés par les pouvoirs publics dans le cadre de l'éducation. Un regard devrait toujours être porté dans ce domaine pour que le Congo puisse se développer.

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI et
Providence LOUKÉLO

PND 2022-2026

Les leaders de la société civile appelés à s'imprégner des mécanismes de sa mise en œuvre

Les leaders de la société civile ont pris part, le 10 mai dernier à Brazzaville à un séminaire d'information et de sensibilisation sur leur rôle dans la réalisation du plan national de développement (PND) 2022-2026 ainsi que dans le processus de décentralisation. C'était sous la direction du secrétaire permanent du conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementale, Germain Céphas Ewangui.

Le conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementale a déjà initié, en l'espace de trois ans plusieurs formations en vue de renforcement des capacités des différentes composantes des organisations de la société civile.

Les capacités en termes de ressources techniques; Les capacités en terme de développement des partenariats stratégiques. «Ces formations doivent du reste s'intensifier et s'étendre pour contribuer à faire des organisations de la société civile congolaise, à l'instar de celles de certains pays, une réelle force agissante, un des partenaires stratégiques, des pouvoirs publics», a indiqué Germain Céphas Ewangui. Et de poursuivre: «Le séminaire qui nous regroupe ce jour répond aux exigences suscitées, notamment comprendre au mieux notre place, notre rôle, nos défis dans la mise

en œuvre du PND 2022-2026, comprendre aussi ce que c'est que la décentralisation et comment les organisations de la société civile sont censées s'insérer pour apporter leur expertise, leur accompagnement dans l'identification et la mise en œuvre des actions de développement à l'échelle des départements, des districts et des villages», a-t-il dit.

Pour Germain Céphas Ewangui, la société civile devra servir, d'une part, de contre-pouvoir en interpellant sans cesse les décideurs publics à l'exemplarité, à la moralité républicaine, à toujours être en harmonie avec les engagements tant nationaux qu'internationaux que le pays a souscrits et, d'autre part, d'accompagnateur de l'Etat dans les réflexions et la mise en œuvre des politiques publiques de développement avec un penchant soutenu dans l'encadrement, la formation, l'éve-



Germain Céphas Ewangui

il des populations au niveau communautaire. Germain Céphas Ewangui a relevé que cela signifie bien de rappeler que l'Etat et la société civile ne sont ni incompatibles, ni antagonistes, encore moins des adversaires en perpétuelle compétition, ce qui serait même une absurdité. Les participants ont eu droit à des thèmes présentés par des experts: «Les leaders de la société civile face à la problématique de l'éthique» par Gabriel Moussengo; «PND 2022-2026: rôle et place des organisations de la société civile dans sa plei-

ne mise en œuvre» par Fortuné Maximin Mouenet Souengue; «Le cadre juridique et réglementaire de la décentralisation du Congo» par le ministre de l'administration du territoire et de la Décentralisation; «La place et le rôle des OSC dans le processus de décentralisation» par Gabriel Moussengo. «Nous avons déjà, dans cette dynamique, envoyé certains d'entre vous en Chine et très bientôt en France avec l'appui de certains organismes», a indiqué Germain Céphas Ewangui.

Pascal Azad DOKO

CONGO-FRANCE

La sénatrice Hélène Conway Mouret invite les deux pays au dialogue permanent

La sénatrice des Français établis hors de France était en séjour de travail au Congo où elle a eu un certain nombre d'activités. Le 9 mai dernier, elle s'est entretenue avec le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo à Brazzaville. A l'issue de ces échanges, elle a appelé le Congo et son pays à s'engager dans le dialogue permanent.



Charles-Richard Mondjo (à dr.) et Hélène Conway Mouret (au milieu)

La sénatrice française qui est également secrétaire de la Commission des Affaires étrangères, de défense et des Forces armées du Sénat a précisé: «Nous sommes entre amis, entre pays qui se connaissent bien, qui ont un passé commun, un présent forcément et un avenir, et il est de notre ressort de nous engager dans un dialogue permanent. Avec le ministre nous avons aussi évoqué la question du partenariat gagnant-gagnant qui existe entre nos deux pays. C'est sur la base de cette complicité, de cette bonne entente que nous pouvons envisager le présent».

Abordant les questions de sécurité le long du Golfe de Guinée, sécurité que le Congo et la France doivent renforcer pour l'intérêt de la région, Hélène Conway Mouret a affirmé: «La sécurité maritime est très importante, mais également, avoir un pays comme le Congo, stable et fort dont nous avons besoin aujourd'hui en Afrique».

D'autres sujets importants ont aussi été évoqués par les deux personnalités, comme ceux relatifs aux questions de sécurité dans la sous-région, la gestion des populations déplacées lors des conflits dans certains pays, etc. «Nous avons eu un échange franc, très positif». En définitive, la sénatrice française a souligné que le ministre lui a dit que le Congo et la France forment un vieux couple, et «je lui ai répondu que dans un vieux couple, il faut entretenir le dialogue et ne pas se laisser l'un de l'autre». Le lendemain, la sénatrice française a été l'hôte de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, au Foyer des anciens combattants Charles De Gaulle de Baongo, le deuxième arrondissement de la capitale. En présence du Haut-commissaire aux vétérans et aux victimes des conflits armés, du colonel attaché de défense, chef de mission de coopération et de défense pour l'ambassade de France au Congo. Au nom des membres de l'Office, son président par intérim, le lieutenant-colonel Bruno Alexis Kouka s'est dit heureux de la recevoir en ce lieu, tout en lui souhaitant la bienvenue dans ce foyer mythique. Avant de présenter son organisation: «L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre fut créé en 1960 entre la France et le Congo. D'utilité publique, la gestion mixte entre la France et le Congo, l'Office compte 444 ressortissants établis dans différents départements du territoire national».

Remerciant les anciens combattants, Hélène Conway Mouret a, de son côté, salué ce moment qu'elle a qualifié d'important pour les jeunes générations: «Mais aussi, pour tous les jeunes qui portent l'uniforme et qui ont besoin de s'inspirer du courage dont vous avez fait preuve, du choix fait à des moments importants de l'histoire du monde, et en particulier de l'histoire de la France. Et la France en est bien sûre éternellement reconnaissante», a-t-elle dit.

Puis, la sénatrice française a eu droit à une visite guidée du foyer des anciens combattants, avant de recevoir un présent des anciens combattants symbolisant un masque. A son tour, elle leur a remis la médaille d'honneur du Sénat qui dans le cadre militaire a tout son sens.

Alain-Patrick MASSAMBA

VIVRE-ENSEMBLE EN PAIX

Donald Fylla Saint-Eudes a organisé une série d'événements sportifs

Dans le cadre de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, célébrée le 16 mai de chaque année, le président de l'association Vumbuka et conseiller municipal et départemental de Brazzaville Donald Fylla Saint-Eudes, a organisé une série de rencontres sportives dans la 1ère circonscription de Baongo, sous le thème: «Agir ensemble dans un esprit de paix et d'harmonie».



Les officiels



Mme Olivia Bumba Fylla lançant le coup d'envoi du match

La Journée internationale du vivre-ensemble en paix, dont le principe a été arrêté en 2017 par les Nations-Unies, invite les Etats membres à profiter de ce moment pour sensibiliser davantage et apporter un éclairage particulier à un dossier considérable.

Au Congo, la Commission nationale pour l'UNESCO, est le service qui joue le rôle d'organe de consultation, de liaison et d'information. «Elle mobilise et coordonne des partenaires avec la société civile et apporte une contribution substantielle à la réalisation des objectifs de l'UNESCO et à l'exécution de son programme», a expliqué Gervais Ndokokia, secrétaire général adjoint de la Commission nationale pour l'UNESCO.

Pour lui, la Journée du vivre-ensemble en paix, c'est accepter les différences, être

à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie. «Cette Journée est un moyen de mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la toléran-

ce, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité. Et l'occasion pour tous d'exprimer le désir profond de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde viable reposant sur la paix, la solidarité et l'harmonie», a-t-il

poursuivi.

A travers cette commémoration, les Etats membres sont invités à la paix et au développement durable, notamment en collaborant avec les communautés, les chefs religieux et d'autres parties prenantes, en prenant des mesures de réconciliation et de solidarité et en incitant les êtres humains au pardon et à la compassion. Pour Mme Olivia Bumba Fylla, épouse du président de l'association Vumbuka, s'unir pour un monde meilleur est une quête permanente. «L'unité, la réconciliation donc le vivre-ensemble, constituent une voie à sens unique pour la restauration de la paix, la sécurité, le respect du droit de l'homme et le développement. Vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect, de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie», a-t-elle déclaré.

Plusieurs activités ont été organisées dans le cadre de cette commémoration. Il s'agit des matchs de football, une marche sportive, des compétitions de jeu de dame, de scrabble, de Nzango et de pétanque.

Des trophées ont été remis aux vainqueurs au stade Yougos, à Baongo. Un défilé des sapeurs sur l'avenue Matsoua et un bal dansant avec l'orchestre les Bantous de la capitale ont ponctué cette célébration.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ERRATUM

Dans notre édition n°4124 du jeudi 5 mai 2022 en page 6, il y a eu confusion de nom dans l'article intitulé: «Les quartiers Massina et Château d'Eau reliés!». Au lieu de Sylvain Mbemba, lire plutôt: Sylvain Samba.

Avec nos excuses!

FONDS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Plus de quatre-vingts entreprises bénéficiaires de subventions

La ministre des Petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, a procédé à la publication des résultats des entreprises bénéficiaires, 83 au total, de la deuxième vague des subventions du Fonds d'appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises. C'était le 5 mai dernier à Brazzaville en présence de Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo, de Alphonse Missengui, président du secteur privé Unicongo, président du comité de sélection de subventions et Benoît Ngayou, coordonnateur du projet PADEC.



Jacqueline Lydia Mikolo entourée des bénéficiaires

L'appui financier accordé aux entreprises est un des outils du projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (PADEC) qui vise un accompagnement technique aux entreprises. Il constitue également un levier pour la mobilisation des fonds additionnels auprès des institutions financières, en l'occurrence les banques et les établissements de microfinance.

Le coût global des subventions s'élève à 1.797.947.294 FCFA. Quatre secteurs sont bénéficiaires de ces financements: l'agrobusiness avec 51 entreprises, 13 pour le tourisme. Pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) 10 entreprises sont sélectionnées et le secteur de transport logistique 9 entreprises. Il faut noter que 25 % de ces entreprises sont dirigées par des femmes. Un échantillon de 12 entreprises a réceptionné le chèque symbolique signé de Mme Jacqueline Lydia Mikolo. La première vague de ces subventions avait été servie en avril 2021.

Le président du comité de sélection a précisé que ce comité est chargé d'examiner et de présélectionner les demandes des entreprises. Les dossiers transmis ont fait l'objet d'un diagnostic intégral. «Cet appui est nécessaire pour ôter les goulots d'étranglement qui entravent la compétitivité et le développement des entreprises».

La ministre des Petites et moyennes entreprises quant à elle a exhorté les promoteurs et les entreprises bénéficiaires en ces termes: «Le secteur privé est le principal levier de croissance de notre marche vers le développement pour sa contribution significative à la fois au PIB national, mais aussi en terme de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Le Gouvernement a initié des actions et engagé des réformes visant sa transformation structurelle du Congo, afin de le rendre plus attractif. Le projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité par le truchement du ministère des PME et de son instrument le Fonds d'appui au développement des petites et moyennes entreprises combine l'accompagnement technique, notamment le conseil, la formation, la gestion, la gouvernance, l'amélioration des capacités managériales, l'amélioration des normes et de la certification», a-t-elle dit. D'ici à l'horizon 2023, le fonds d'appui au développement des PME (FADPME) doit accompagner 200 entreprises et dix chaînes de valeur dans le développement de leur performance pour une grande compétitivité.

Pour sa part, Willy Etoke, président directeur général de l'entreprise Eco-oil, bénéficiaire, s'est dit satisfait. «Nous sommes très contents. En tant que le groupe Eco-oil qui œuvre dans le secteur de l'agro-industrie. Généralement, nous ne sommes pas soutenus, c'est la première subvention qui vient de la Banque mondiale, en partenariat avec le gouvernement congolais. Je pense que les autres subventions pourront suivre, parce qu'aujourd'hui avec la crise alimentaire qui s'annonce, nous avons un réel problème sur la filière corps gras. On avait déjà anticipé de reprendre les différentes entreprises d'Etat qui étaient abandonnées, à l'instar de Huilka, Sanghapam... Cette subvention va être affecté pour renforcer les producteurs agricoles».

Une autre bénéficiaire, Edith Nanette Diba, présidente de la coopérative Agrofield Business, installée à Kombo dans le 9^e arrondissement Djiri, à Brazzaville, est spécialisée dans la transformation des fruits locaux depuis deux ans. «Nous travaillons de façon artisanale et c'était pénible de couvrir la demande sur le marché. Je suis heureuse de ce soutien, parce qu'il me permettra de lancer la semi-industrialisation de notre production, et donc notre rendement».

Philippe BANZ

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Des cours de transparence et redevabilité seront bientôt dispensés dans les écoles

Les membres de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) viennent de s'approprier les procédures techniques d'usage dans la conduite des enquêtes sur la gestion des finances publiques ainsi que le fonctionnement d'un plan de communication. C'est la moisson d'un séminaire atelier initié par cette institution depuis le 14 avril 2022 à Brazzaville.

Le séminaire atelier s'est déroulé les jeudis 14 et 28 avril et 5 et 12 mai 2022. Deux principaux thèmes ont alimenté les échanges au cours de ce séminaire conduit par les experts du Bureau d'étude de surveillance et de contrôle (BESUC), un organe conseil de la CNTR en matière de gouvernance.

Le premier a porté sur l'appropriation du manuel de procédures techniques, sous-tendue par quelques modules au nombre desquels le cadre fondamental de la gouvernance financière et la stratégie nationale de mise en œuvre de la transparence et de la redevabilité.

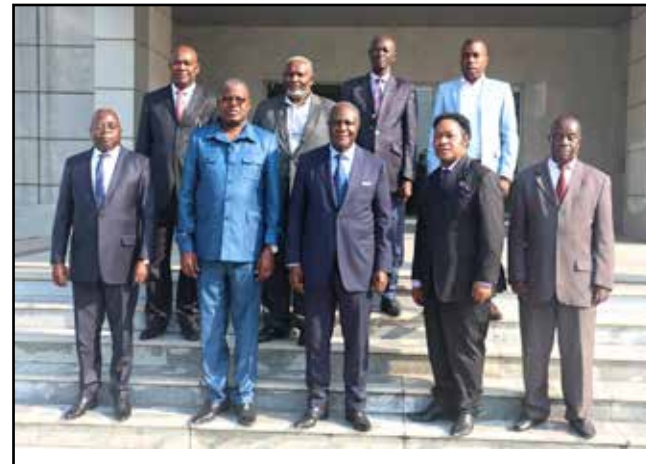
Des échanges constructifs ayant prévalu autour de ce thème ont permis aux participants de suivre progressivement la mise en œuvre d'un manuel de procédures techniques appliqué à un organisme type comme la CNTR. Cependant, le manuel de procédures techniques produit à l'issue des travaux demeure encore un projet qui fera l'objet d'un examen approfondi avant son adoption à la prochaine

session de la CNTR. «Il verra ainsi compléter l'arsenal des textes de fonctionnement de notre institution», a signifié Joseph Mana Fouafoua, président de ladite institution.

Avec le second thème intitulé cadre stratégique de la communication, les participants



Joseph Mana Fouafoua à la clôture du séminaire



Les commissaires posant à la fin des travaux

ont été édifiés sur la nécessité de mettre en place un plan de communication interne et externe, afin de vulgariser les activités de la CNTR.

Ce thème a été appuyé par des modules tels la redevabilité et la place de la communication

dans le changement social. C'est à ce titre qu'ils ont recommandé à l'issue des travaux d'insérer dans les programmes d'enseignement secondaire et universitaire des modules sur la transparence et la redevabilité dans les finances publiques, en

vue de préparer les jeunes à une gestion saine et orthodoxe des fonds publics. A l'endroit des pouvoirs publics, il a été recommandé la mobilité des gestionnaires des finances publiques, en d'autres termes le changement régulier des responsables des régies financières pour prévenir contre toute malversation.

Clôture les travaux, le président de la CNTR a estimé que ce séminaire n'interrompt pas le cycle de formation des agents de cette jeune structure de gouvernance financière. Il est prévu dans le programme annuel d'activités de la CNTR des formations spécifiques à l'endroit du personnel d'appui technique en cours de recrutement.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Le GRET entend accompagner les efforts des pouvoirs publics

Une organisation non gouvernementale internationale professionnelle du droit français, le GRET, représentée au Congo, s'implique dans une gestion participative avec les acteurs de développement. Didas Armel Kouakoua, son représentant au Congo, nous éclaire sur le rôle du GRET.

Le GRET qu'est ce que c'est?

**Le GRET est une organisation internationale, autrement, ONG du droit français. Elle a été créée en 1976 avec pour but de lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le monde. A ce jour, il est représenté dans près de trente pays à travers le monde, quasiment dans tous les continents. Le GRET intervient sur un éventail de thématiques qui couvrent pratiquement l'ensemble du champ de développement, à l'exception de la santé hospitalière et de l'éducation.

Sa représentation au Congo date de 2002 et nous intervenons sur des questions d'assainissement dans les différentes villes. A Brazzaville, il y a trois ans de cela, nous avons accompagné la mairie dans la structuration des services de pré-collecte des déchets. Nous intervenons également sur la thématique de la citoyenneté et développement local, précisément dans la mise en place des initiatives locales. A propos plusieurs projets ont été réalisés avec les acteurs. Nous avons initié des activités de formation, d'accompagnement et de concertation des acteurs au niveau local. Nous travaillons également sur la thématique formation et insertion profes-

sionnelle en adaptant nos outils à la réalité des jeunes. Il y a un projet en cours à Pointe-Noire où nous accompagnons près de 200 jeunes en situation de vulnérabilité, qui va être clôturer sous peu.

Au Congo, il est difficile pour les jeunes qui veulent créer des entreprises d'accéder aux financements. Nous GRET avons pu négocier avec une microfinance qui a accepté de financer les projets des jeunes avec des taux d'intérêt très bas autour de 1 % pour les jeunes qui sortent des parcours de formation. C'est pour nous une manière d'accompagner les jeunes.

*Quelle est votre vision sur la société civile congolaise que vous encadrez?

**La société civile congolaise est encore jeune et a du chemin à faire. Les vraies associations ou les Ong ont commencé à être mises en place après la conférence nationale souveraine. Plus de 30 ans après, la société civile est encore jeune. Elle a l'obligation de maîtriser les outils de gouvernance associative et de de gestion des projets qui est un dispositif essentiel pour la société civile de trouver les moyens et de répondre aux besoins des populations. L'enjeu majeur c'est d'accompagner les commu-



Didas Armel Kouakoua

nautés à pouvoir répondre aux besoins qui sont les leurs.

Nous avons une société civile qui a besoin d'accompagnement, voilà pourquoi on continue à travailler sur cette thématique.

*Est-ce que l'absence d'une loi qui peut encadrer et accompagner cette société civile congolaise constitue un obstacle à son développement?

**Vous savez que comme dans tout secteur dans un Etat, il est important que les initiatives soient encadrées par une loi. Au Congo, nous appliquons la loi de 1901, une importation de la loi française. Mais, elle est à mon sens très ancienne et ne cadre pas avec les réalités de la société civile congolaise. Une nouvelle loi est la bienvenue pour encadrer les initiatives, mais, elle doit être conçue avec la participation de la société civile elle-même.

*Vous avez collaboré avec le programme concerté pluri acteurs (PCPA), pour lutter contre la pauvreté. Quelle a été votre implication?

**Le PCPA, à travers le Comité français de la solidarité internationale (CFSI), a existé pendant près de 10 ans. Les résultats sont visibles. La société civile a été formée et accompagnée durant 10 ans par le CFSI. Maintenant, cette société civile doit voler de ses propres ailes. Il y a des outils qui ont été mis en place et nous sommes confiants que cela marchera si cette société civile reste soudée autour des dynamiques mises en place et si elle continue à dialoguer entre elle et avec les pouvoirs publics. Elle ne doit pas, en quelque sorte, s'opposer aux pouvoirs publics, mais plutôt la société civile doit s'inscrire dans une dynamique d'accompagnement. C'est important parce que tous convergent vers l'accompagnement des communautés. La société civile peut aussi espérer à bénéficier des financements des bailleurs internationaux. Le GRET, dans toutes ses actions, ne les porte pas seul. Les projets sont mis en partenariat avec soit la société civile, soit avec les pouvoirs publics à travers les collectifs. Avec le PCPA, nous avons identifié des organisations qui pourront être des partenaires futurs du GRET sur des projets que nous allons mettre en œuvre.

Propos recueillis par Philippe BANZ

FRANCE

Elisabeth Borne, Première ministre

C'est Elisabeth Borne qu'Emmanuel Macron a nommée aux fonctions de Première ministre, lundi 16 mai 2022. Après la démission de Jean Castex, mais aussi des bruits de couloirs. La nouvelle cheffe de l'exécutif français est la deuxième femme à occuper ce poste sous la Ve République, après Edith Cresson.



Elisabeth Borne

Elisabeth Borne est née le 18 avril 1961 à Paris. Elle a perdu jeune son père, et sa mère, une pharmacienne normande l'a surtout élevée. A l'époque, elle est reconnue «pupille de la Nation», ce qui lui permet d'obtenir une bourse pour faire ses études. Elle entre au Collège des ingénieurs, de l'Ecole nationale des ponts et chaussées pour sortir diplômée de l'Ecole polytechnique en 1961. En 1987, elle débute sa carrière politique en entrant au ministère de l'Équipement, qui s'occupait notamment de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des transports. Elisabeth Borne

est passée par divers cabinets ministériels de gauche. Dans les années 1990, elle devient conseillère au ministère de l'Éducation nationale de Lionel Jospin, puis de Jack Lang. Après un passage à Adoma (ex-SONACOTRA). Elle revient en 1997 en politique

dans le cabinet du Premier ministre Lionel Jospin, en tant que conseillère technique chargée des transports.

De 2008 à 2013, Elisabeth Borne, est en poste à la Mairie de Paris, comme directrice générale de l'urbanisme. Elle sera peu après nommée préfète de la région Poitou-Charentes, dirigée alors par Ségolène Royal. Une rencontre fructueuse puisque l'année suivante, elle est appelée à diriger le cabinet de Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, entre 2014 et 2015. En mai 2017 après avoir rejoint le gouvernement d'Edouard Philippe, en qualité de ministre chargée des Transports, placée sous l'autorité du ministre de l'Écologie de l'époque, Nicolas Hulot, Elisabeth Borne a dû mener en 2018 la réforme controversée de la SNCF, malgré l'importante contestation.

Elisabeth Borne a durant son parcours forgé une bonne connaissance des partenaires syndicaux. En 2015, elle est nommée président-directrice générale de la Régie autonome des trans-

ports parisiens (RATP). En 2002, elle avait aussi été directrice de la stratégie de la SNCF. Elle occupait le poste de ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion jusqu'au moment de sa démission du gouvernement de Jean Castex. Elle a également été ministre des transports ainsi que ministre de la Transition Écologique et solidaire après la démission de François de Rugy, avant d'être remplacée par Barbara Pompili.

Au cœur du prochain mandat d'Emmanuel Macron, trois domaines stratégiques seront au cœur entre la réforme des retraites et la planification écologique que le nouveau président veut mettre en place. Elisabeth Borne a mené sa carrière politique essentiellement dans les couloirs ministériels. Elle n'a jamais été élue parlementaire, mais elle brigue cette année un siège de député dans le Calvados dans le cadre des élections législatives.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

La CEMAC dit non aux cryptomonnaies

L'utilisation des cryptomonnaies est interdite dans les établissements bancaires et financiers des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La décision a été prise par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC). C'était lors d'une réunion extraordinaire le 6 mai dernier. Mais le document n'a été rendu public que vendredi 13 mai 2022. La décision de la Commission bancaire de la CEMAC précise que les établissements bancaires et financiers ne peuvent utiliser que le franc CFA et les monnaies classiques émises par des Banques centrales et toutes les opérations réalisées ou rejetées en cryptomonnaies doivent lui être communiquées.



Le bitcoin, première cryptomonnaie virtuelle

Il s'agit d'une première action réglementaire pour contrer l'adoption par la Centrafrique de la loi cadre sur les cryptomonnaies. Bangui voudrait les utiliser pour attirer des investisseurs et renflouer ses caisses, en autorisant leur convertibilité. Une opération très complexe en pratique.

Selon des sources, le président Faustin Archange Touadéra se trouvait d'ailleurs en fin de semaine dernière à Dubaï pour lancer une société de «minage» de cryptomonnaie, selon le terme technique. Il recevrait aussi le soutien d'une plateforme de gestion d'actifs basée à New York, aux Etats-Unis d'Amérique.

A la veille de cette décision de la COBAC, un média avait révélé que le président de la banque des Etats de l'Afrique centrale, Abbas Mahamat Tolli, avait écrit aux autorités centrafricaines pour s'inquiéter d'une possible déstabilisation monétaire, laissant planer la menace d'une mise au ban de la Centrafrique.

Gaule D'AMBERT

PORTRAIT

Gilbert Houngbo, nouveau Directeur général de l'OIT

Déclarant que la justice sociale sera la priorité des priorités de son mandat, le nouveau Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Gilbert Houngbo, prendra ses fonctions le 1^{er} octobre 2022. Actuellement président du Fonds international de développement agricole (FIDA), il a été élu à la tête de l'OIT le 25 mars 2022 par les membres du Conseil d'administration représentant les 187 pays membres et les organisations d'employeurs et d'employés.



Gilbert Houngbo

À 61 ans, l'ancien Premier ministre togolais devient le premier Africain à exercer cette fonction depuis la création de l'institution spécialisée de l'ONU il y a 103 ans. Soutenu par son continent l'Afrique, Gilbert Houngbo est conscient que son élection démontre que «les Africains sont de plus en plus prêts à jouer un rôle plus déterminant sur la scène internationale, dans un monde aujourd'hui plus globalisé». Pour sa prise de fonction début octobre prochain, le 11^{ème} président de l'OIT entend faire de la justice sociale la priorité des priorités de son mandat, comme il l'a indiqué dans sa candidature.

«Au niveau de la justice sociale nous battons de l'aile. De plus en plus les richesses sont accaparées par les pays les plus riches; les inégalités augmentent. Les transformations des emplois se créent dans le domaine

technologique mais en même temps ces transformations technologiques et écologiques entraînent beaucoup de perte d'emploi notamment au niveau de la jeunesse», fait remarquer le nouveau patron de l'OIT. Il souligne en outre que «la pandémie de COVID-19 a rappelé combien nos communautés vivent dans des conditions très précaires sans protection sociale». Le nouveau Directeur général de l'OIT estime, «qu'il nous faut avancer au niveau de la justice sociale».

Gilbert Houngbo «pense beaucoup à l'universalisation de la protection sociale». «Même si cela sera très difficile». Le Directeur général de l'OIT «compte se battre pour que chaque famille puisse bénéficier d'un minimum de protection sociale».

L'emploi des jeunes, le travail des enfants, «le toilettage» de l'OIT à travers la mise à

jour des besoins de la gestion du 21^{ème} siècle, la réponse aux conséquences socio-économiques de la COVID-19 et de la guerre en Ukraine constituent les autres priorités du nouveau Directeur général de l'OIT. Il est également favorable à la question des chaînes d'approvisionnements qui selon lui ont un potentiel économique très fort mais comportent malheureusement des pratiques parfois répréhensibles en matière de protection des droits des travailleurs, de la dignité humaine et des droits humains.

Aussi, l'adaptation de l'organisation à un marché de travail en pleine mutation sous l'effet des nouvelles technologies fera-t-elle partie des défis à relever. Sur la question de la demande et de l'offre d'emploi, en prenant l'exemple de l'Afrique, le numéro un de l'OIT souligne que des données statistiques de l'organisation indiquent qu'environ 13 millions de je-

unes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi au niveau du continent africain. A ses yeux, l'écart entre la demande de l'offre d'emploi reste une question très préoccupante. Il estime qu'il est nécessaire de créer les conditions qui puissent permettre aux secteurs public et privé de créer des emplois et en même temps avoir l'opportunité de s'assurer que les conditions sont propices pour des emplois «décentés plutôt que de créer des travailleurs pauvres».

Le Togolais prend ainsi les rênes de cette organisation fondée en 1919, la plus ancienne agence spécialisée des Nations unies. Elle a pour mandat de promouvoir et faire appliquer les normes du travail, ainsi que les principes et droits fondamentaux au travail, d'étendre le bénéfice et l'efficacité de protection sociale pour tous.

Aristide Ghislain NGOUMA

GABON

Homologation du passeport CEMAC

Le passeport CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) a finalement été adopté au Gabon. Seul pays membre de cette organisation d'intégration régionale sur six qui n'avait pas encore commencé à émettre ce document qui matérialise la libre circulation des ressortissants dans les pays membres. L'Etat gabonais a attendu plus de dix ans pour procéder à la signature de l'homologation de ce passeport.

Le Gabonais Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la CEMAC s'est dit heureux et satisfait de cet aboutissement: «Je dois vous avouer que grande était ma prière de m'entendre dire, à chaque réunion de la CEMAC, que mon pays, le Gabon était le seul pays à ne pas disposer du passeport biométrique CEMAC», a-t-il souligné.



Un specimen du passeport CEMAC

Désormais tous les Gabonais qui feront la demande d'un passeport recevront automatiquement le passeport CEMAC. L'administration gabonaise a attendu quatorze ans pour appliquer cette décision prise lors d'un sommet des chefs d'Etat à Yaoundé, au Cameroun. D'après Bernard Gnamankala, directeur général de la Documentation et de l'immigration, «c'est pour bien faire. On n'a pas entraîné le pas, c'est un long processus. Lorsque l'on doit s'arrimer à des normes, il y a des critères de convergence qu'il faut pouvoir respecter. C'est pour cela que l'on a pu observer tous ces longs délais-là», a-t-il déclaré.

A l'aéroport Léon Mba de Libreville, les passagers CEMAC, se sont vus déjà dédiés depuis plus de deux ans, un hall. Par ailleurs, excepté le passeport, les citoyens de la CEMAC devront demander un visa et une carte de séjour pour résider dans un pays membre au-delà de dix jours.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNONCE

Le vice-président de la Fraternité spiritaine du Congo Robert GOMA-DEBAT, convie les membres de toutes les antennes de cette structure à une rencontre à la Maison Libermann à Brazzaville, le samedi 21 mai 2022, à 15h30. L'ordre du jour sera communiqué séance tenante. La présence de tous est vivement souhaitée!

OFFICE NOTARIAL
de Me Chimène Prisca Nina PONGUI; sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans; 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : etudepongui2@gmail.com

CHROSE

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital social : 1 000 000 de Francs CFA
siège social: Brazzaville (République du Congo)
119, rue Mbétis - Ouenzé

RCCM: CG-BZV-01-2017-B13-00200 (Ancien n° CG/BZV/ 17 B 6913)

RESTRICTION, EXTENSION DE L'OBJET SOCIALE & MIS A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'assemblée unique gérant du cinq mai deux mil vingt-deux de la société «CHROSE» SARL U, ci-dessus plus amplement désignée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le cinq mai deux mil vingt-deux et enregistré à Brazzaville, le six mai de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 085/2 numéro 1076, l'associé unique gérant a décidé de:

I- la restriction de l'objet social aux activités ci-après:

- L'entretien de bâtiment;
- La maintenance informatique;
- Le lavage automobile.

II- la modification corrélative de l'article 2 des statuts, comme suit l'article 2: Objet social:

• la vente de fourniture et mobiliers de bureau, de matériels et consommables informatiques et de matériaux de construction.

III- d'étendre l'objet social aux activités ci-après:

- Le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et tabacs manufacturés;
- Le commerce de gros de biens de consommation non alimentaire non communiqué ailleurs;
- Le commerce en gros d'autres produits intermédiaires non agricoles;
- Le commerce de gros d'animaux vivants de peau et de cuire;
- L'alimentation.

IV- la modification corrélative de l'article 2 des statuts comme suit l'article 2 Objet social:

- La vente de fourniture et mobiliers de bureau, de matériels et consommables informatiques et de matériaux de construction;
- Le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et tabacs manufacturés;

- Le commerce de gros de biens de consommation non alimentaire non communiqué ailleurs;
- Le commerce en gros d'autres produits intermédiaires non agricoles;
- Le commerce de gros d'animaux vivants de peau et de cuire;
- L'alimentation.

V- Mis à jour des statuts;

VI- Pouvoirs en vue des formalités.

II- Suivant acte authentique portant mis à jour des Statuts de la société «CHROSE» SARL U, reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le cinq mai deux mil vingt-deux et enregistré à Brazzaville, le six mai de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 085/1 numéro 1075.

Dépôt au greffe: un exemplaire du Procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant du cinq mai deux mil vingt-deux ainsi qu'un exemplaire des statuts mis à jour de la société ont été déposés le neuf mai de la même année au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 22 DA 74.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «CHROSE» SARL U sous le numéro: M2/22 - 144.

Par ailleurs, la comparante a requis le greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville pour mettre à jour le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société «CHROSE» SARL U au système OHADA et l'immatriculation de ladite société a été effectuée, le dix mai deux mil vingt-deux, sous le numéro CG-BZV-01-2017-B13-00200 (Ancien n° CG/BZV/ 17 B 6913).

Pour avis et mention

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants, Place de la Fontaine
(ex-Camp 15 Août)

Boîte Postale: 2927, Brazzaville. République du Congo, Téléphone: (00242) 06 677 89 61;
E-mail: salomonlouboula@gmail.com/salomonlouboula@etudes-notaires.com

ANNONCE LEGALE

COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO S.A. / EN ABREGE «COFINA CONGO S.A.»
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 6.100.000.000 FRANCS CFA / SIEGE SOCIAL: RUE 67, AVENUE NELSON
MANDELA, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/BZV/01-2015-B14-00028.

ETABLISSEMENT DE MICRO-FINANCE DE 2° CATEGORIE REGI PAR LES DISPOSITIONS DU REGLEMENT N° 01/17/CEMAC/UMAC/COBAC DU 27 SEPTEMBRE 2017 AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL. MISE A JOUR DES STATUTS.

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 24 Novembre 2021 de la COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO, reçues au rang des minutes de l'Office Notarial Salomon LOUBOULA à Brazzaville, le 03 Mars 2022, dûment enregistrées à Brazzaville EDT-Plaine, le 31 Décembre 2021, sous folio 243, numéro 5314, les actionnaires de la société «COMPAGNIE FINANCIERE AFRICAINE CONGO», en abrégé «COFINA CONGO SA», Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 6.100.000.000 F. CFA, divisé en 610 000 actions de 10.000 F.CFA chacune, dont le siège social est à Brazzaville (CONGO), 67, Avenue Nelson MANDELA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°RCCM CG/BZV/01-2015-B14-00028, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes et après avoir constaté que le capital souscrit lors de la constitution est entièrement libéré, ont décidé:

- D'augmenter le capital en numéraire par émission de 460.000 actions ordinaires de 10.000 F. CFA chacune sans prime d'émission, pour un montant global des souscriptions de quatre milliards six cent millions (4 600 000 000) F. CFA;

- De créer en représentation de cette augmentation de capital Quatre Cent Soixante Mille (460.000) actions nouvelles, de même valeur nominale de dix mille (10.000) F. CFA chacune, numérotées de Cent Cinquante Mille Un (150 001) à Six Cent Dix Mille (610.000);

- Que les actions nouvelles seront émises au pair au prix de Dix Mille (10.000) F. CFA et devront être libérées du quart (1/4) au moins de leur valeur nominale à la souscription;

- De fixer la période des souscriptions du 25 novembre au 14 décembre 2021. Les actions souscrites seraient reçues au siège de la société par le Président du Conseil d'Administration;

- Que les actions souscrites seraient libérées par versement d'espèces, chèque ou virement bancaire;

- Que les actions nouvelles ainsi créées seront assujetties à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation du capital social.

- Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux comptes, d'accepter la renonciation totale au droit préférentiel de souscription de tous les autres Actionnaires au profit exclusif d'un actionnaire.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité, requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, et comme conséquence de la précédente résolution et sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital avait décidé de modifier Statuts de la société COFINA-CONGO S.A. Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution de l'opération d'augmentation de capital.

Cette délégation de compétence s'exerce dans un délai maximum d'un (1) an à compter de la présente Assemblée Générale.

Ladite Assemblée Générale Extraordinaire a, en outre, donné tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-verbal constatant ses délibérations en vue de procéder à tous dépôts et publications et d'accomplir toutes les formalités prévues à l'article 264 ont été effectuées.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 Mars 2022, sous le n°CG-BZV-01-2015 et l'inscription modificative a été portée le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV/01-2022-D-00101 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale,

Maître Salomon LOUBOULA

AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL PAR VOIE D'AUGMENTATION DU NOMBRE DES ACTIONS SOCIALES ET CHANGEMENT DE FORME SOCIALE.

«FOOD AND CO»

Société par Actions Simplifiées
Au capital de 300.000.000 Francs CFA

Société par Actions Simplifiées

Siège social: 4, avenue Cardinal Emile BIAYENDA, Centre-Ville Brazzaville;
RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00015.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 janvier 2022, déposé au rang des minutes de Maître Talitha Emma Sarah MALONGA, Notaire à l'Office Notarial MA-KOSSO LASSI sis Brazzaville, 68 Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, enceinte SOPECO (République du Congo) et enregistré le 16 février 2022 à l'EDT Plaine de Brazzaville sous le folio 031/2 N 0636, les associés de ladite société ont pris les décisions ci-après:

- Augmentation de capital par souscription de nouveaux apports en numéraires à la société de:

* Lors de la constitution: Un Million (1.000.000) Francs CFA;

* Lors de l'augmentation du Capital: Deux Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Millions (299.000.000) Francs CFA.

- Transformation de la société:
* Initialement créée sous forme de Société A Responsabilité Limitée (SARL), la société FOOD AND CO exercera désormais sous forme de Société par Actions Simplifiées (SAS).

Dépôt légal des actes a été fait au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 16 mars 2022, enregistré sous le numéro CG-BZV-01-2022-D-00123.

Pour insertion légale,

Le Président.

ANNONCE LEGALE

ETUDE Maître Hugues-Ido POATY, Notaire, sise face Cour d'Appel
de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047,
Téléphone: (242) 06 631 14 17,
Email:hipoaty@gmail.com,

A, Suivant acte authentique reçu le vingt-sept avril deux mille vingt-deux, enregistré folio 084/4 n 0 0428, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination: «LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET SERVICES, en sigle «LOG.IND»;

Objet:

Activité principale: La logistique industrielle;
Activités secondaires: Le transport; le levage; la location d'équipements; Mise à disposition du personnel (spécialisé et non spécialisé); Catering, restauration rapide et loisir.

Capital: UN MILLION (1.000.000);

Siège: Pointe-Noire, 148, rue Pandzou, quartier Centre-Ville;

Gérance: Par Monsieur Giuseppe Emmanuele Franco SCATA, né à Pointe-Noire, le sept mai mil neuf quatre-vingt-dix-huit, demeurant à Pointe-Noire, au quartier Centre-Ville, République du Congo.

R.C.C.M.: CG/PNR/01-2022-B13-00094.

Pour avis,

Le Notaire.

IN MEMORIAM

En souvenir du Professeur Mbadinga Mupangu Hombanda,
Chef de service des maladies métaboliques et endocriniennes au CHU de Brazzaville, Enseignant à la Faculté des sciences de la santé de l'université Marien Nguabi (ex- INSA), Député de la ville de Mossendjo de 1992 à 1997

16 MAI 2002- 16 MAI 2022

Voilà 20 ans, jour pour jour, qu'il nous a quittés et qu'il repose auprès de son Créateur.
L'époux, le père, le frère, l'oncle et l'ami fidèle qu'il fût durant son séjour terrestre a été une grâce.

Nos cœurs resteront à jamais empreints de l'amour qu'il nous a témoigné. Aussi longtemps que la vie le permettra, nos souvenirs le garderont vivant pour toujours dans nos cœurs. Aussi, nous invitons tous ceux qui l'ont connu à se joindre en esprit avec sa famille afin d'honorer sa mémoire.





AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)

RÉPUBLIQUE DU CONGO

«Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation
du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I»

Secteur: «transport»
N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-088

AMI N° xxx/MATIER/DGGT/CET-CEP



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement, un financement sous forme de prêt, afin de couvrir le coût du «Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I» et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'évaluation finale du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation (PCR) du Projet d'aménagement et de bitumage de la section Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: l'évaluation finale de la mise en œuvre du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation; l'audit final conformément à la réglementation nationale en vigueur au moment de l'approbation du projet et aux politiques et aux directives pertinentes des règles et procédures en matière de sauvegardes environnementale et sociale de la BAD, ainsi que la sauvegarde opérationnelle SO2 de la BAD liée à la réinstallation involontaire des populations.

Il s'agira d'un mandat à réaliser dans le cadre

d'une Consultation individuelle. Un contrat sera signé avec le Consultant qui sera retenu.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, ci-après dénommée «Organe d'Exécution du projet» invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, qualification, etc.).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition du 15 Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous

aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: de 09h à 14h, heure locale, (TU+1)

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP: 14 729; Tél.: (+242) 05 386 35 32; 06 956 86 64, E-mail: ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com; batoung123@gmail.com

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le xxxxxxxx à 12h 30mn (Heure locale, TU+1) et porter expressément la mention:

«AMI N° xxx/MATIER/DGGT-CET-CEP/Ser-vices d'un consultant (individuel) pour la réalisation l'Evaluation finale du Plan complet d'Indemnisation et de Réinstallation (PCR) du Projet d'aménagement et de bitumage de la section Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m).»

À l'attention de: Monsieur le Coordonnateur Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux

Fait à Brazzaville, le xxxxxxxx 2021

Le Coordonnateur Technique,

Oscar OTOKA. -



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

RÉPUBLIQUE DU CONGO

«Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation
du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I»

Secteur: «transport»
N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245

AMI N° 004-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du «Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la réalisation de «l'Audit environnemental et social du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe –noire, tronçon Dolisie-Kibangou (93km). Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: (i) l'examen des procédures et des pratiques afin de vérifier le degré de respect des législations/règlementations/normes en matière de gestion environnementale et sociale du projet et (ii) l'évaluation de la mesure dans laquelle les principes et instructions internes des traitements des problèmes environnementaux et sociaux (y compris le mécanisme de gestion des plaintes-MGP) ont été appliqués. La durée maximale de la mission est de 45 jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux (CGGT), ci-après dénommée

«Organe d'Exécution du projet» invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages; un Curriculum Vitae détaillé, daté et signé faisant état de la qualification et de l'expérience professionnelle; les justificatifs de l'expérience professionnelle du candidat; copies des diplômes et autres certificats).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: de

09h à 14h, heure locale, (TU+1).

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP: 14 729; Tél.: (+242) 05 386 35 32 ; 06 868 68 35, E-mail: ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com; batoung123@gmail.com.

5. Les expressions d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 mai 2022 à 12h 30mn (Heure locale, TU+1) et porter expressément la mention:

«AMI N° 004-2022/MATIER/DGGT-CET-CEP/ Services d'un consultant individuel pour la réalisation de l'«Audit environnemental et social du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe–noire, tronçon Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m).»

À l'attention de: Monsieur le Coordonnateur du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe–noire

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO. -



Wildlife Conservation Society
BP. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : + 242 05 747 21 21
Email : wsccongobrazza@wcs.org

AVIS DE RECRUTEMENT

N/Ref-320-WCS-BRH-22:

Publié le: 10/05/2022

Poste: Conseiller Sauvages Sociales et Genre(H/F);
Localisation: Ouessou avec déplacements réguliers dans les zones d'intervention de WCS-Congo;
Responsable Hiérarchique: Coordonnatrice de Programmes WCS-Congo;
Type De Contrat et Durée: CDD d'une Année Renouvelable;
Nombre de Poste: 1

Contexte:

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une organisation américaine à but non lucratif fondée en 1895. Sa mission est de préserver la faune et la flore sauvages en comprenant les problèmes critiques, en élaborant des solutions scientifiques et en prenant des mesures de conservation qui profitent à la nature et à l'humanité. Forte de plus d'un siècle d'expérience, d'engagements à long terme dans des dizaines de paysages, d'une présence dans plus de 60 pays et d'une expérience dans la création de plus de 150 zones protégées dans le monde, WCS a accumulé les connaissances biologiques, la compréhension culturelle et les partenariats nécessaires pour garantir que les lieux sauvages et les espèces animales prospèrent aux côtés des communautés locales. En collaboration avec les communautés et les organisations locales, ces connaissances sont appliquées pour résoudre les problèmes de gestion des espèces, des habitats et des écosystèmes, qui sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des populations rurales dont les moyens de subsistance dépendent de l'utilisation directe des ressources naturelles.

Aperçu du programme:

Au cours des 30 dernières années, WCS Congo a été le principal partenaire du gouvernement en matière de conservation, aidant le ministère de l'Économie forestière (MEF) à gérer la faune et son habitat dans plusieurs parcs nationaux, réserves et zones tampons d'aires protégées du pays. Dans ces sites, WCS développe et met en œuvre des actions pour une protection efficace de la faune, une gestion communautaire des ressources naturelles, une surveillance écologique, une recherche scientifique et une éducation à l'environnement. Le programme est le plus important du portefeuille mondial de WCS et dépend du programme régional pour l'Afrique centrale et le Golfe de Guinée. Le portefeuille actuel de programmes de WCS Congo comprend la gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) par le biais d'un partenariat public-privé avec le gouvernement du Congo, la gestion de la faune dans les zones tampons importantes du parc, la cogestion de la réserve communautaire du Lac Télé, un programme national d'appui à la réforme de la conservation et de la gestion des ressources marines, et un important programme d'appui politique au gouvernement central de Brazzaville.

Résumé du poste:

Le/La Conseiller/ère aura pour rôle d'accompagner, sensibiliser et former les agents WCS à la prise en compte des sauvegardes sociales et droits humains lors du déploiement des activités, de soutenir un cadre d'approche basée sur les droits en collaboration avec les responsables de projet et superviser le déploiement et la mise en œuvre du mécanisme de recours en matière de griefs sur les sites d'intervention de la WCS. En outre, ce poste sera le chef de file de toutes les

activités d'intégration de la dimension de genre dans le paysage Ndoki Likouala.

Responsabilités:

En collaboration avec la coordinatrice régionale des sauvegardes sociales basées à Kigali, le/la conseiller/ère devra :

- Initier et accompagner le processus de révision du mécanisme de grief pour WCS Congo.
 - Superviser la phase pilote initiale du GRM pour le PNNN, adapter le GRM sur la base des enseignements tirés de la phase pilote, et assurer le contrôle de la qualité et la supervision opérationnelle du déploiement sur le terrain tout au long de la phase principale de mise en œuvre.
 - Travailler en étroite collaboration avec le coordinateur régional des sauvegardes sociales pour identifier et former le personnel du GRM aux procédures du GRM, et déléguer les responsabilités du MRG de manière appropriée.
 - Assurer une coordination étendue avec les partenaires internes et externes au PNNN, notamment la CIB, tout au long des phases de pilotage et de mise en œuvre du GRM.
 - Assurer la supervision opérationnelle (y compris les plans de travail et le contrôle de la qualité) de l'équipe de mise en œuvre sur le terrain pour le MRG.
 - Enregistrer, rapporter et disséminer les leçons apprises du déploiement du MRG.
- Sur les questions plus générales de sauvegarde sociale:**
- Assurer la formation des staffs travaillant dans et autour des aires protégées sur les droits humains et sauvegardes sociales.
 - Soutenir les aspects pertinents de la mise en œuvre de la stratégie de sauvegarde sociale parmi le personnel et les partenaires du paysage Ndoki Likouala - en ce qui concerne les peuples autochtones et les communautés locales - en étroite coordination avec le responsable du développement communautaire.
 - Assurer la bonne compréhension et sensibilisation des équipes du développement communautaire du Nord Congo du processus de consentement Libre, Informé et Préalable, tout en assurant une documentation complète du processus.
 - Accompagner les équipes de développement communautaire dans la conception d'enquêtes ou d'études socio-économiques, qui prennent en compte des approches basées sur les droits de communautés, la dimension genre et groupe ethnique.
 - Avec le responsable régional des sauvegardes, concevoir des indicateurs pour surveiller l'efficacité des mécanismes de sauvegarde sociale dans le paysage Ndoki Likouala.
 - Fournir des conseils techniques et une contribution au développement stratégique des projets et des programmes qui visent l'autonomisation des peuples autochtones et l'amélioration de leur insertion dans la prise de décision et les mécanismes du petit entrepreneuriat rural.
 - Supporter le programme national afin de garantir l'application des meilleurs

standards internationaux pour nos activités, en ligne avec les exigences des bailleurs de fond concernant les sauvegardes sociales

- Sur le mécanisme de recours en matière de griefs: Le mécanisme de redressement des griefs (MRG) pour le Parc National de Nouabalé-Ndoki, pour la Réserve Communautaire du Lac Télé et pour le programme Sustainable Wildlife Management a besoin d'être revu/développé et amélioré afin de répondre aux exigences et standards internationaux. Le système, qui sera inspiré du modèle pilote développé par la WCS, est conçu pour comprendre, gérer, surveiller et atténuer les préoccupations et les conflits au sein de la communauté liée aux activités menées par le parc et ses partenaires.

Sur les aspects de genre:

- Assurer la participation active et l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux bénéfices du projet et aux processus de prise de décision, y compris le CLIP et le GRM.
- Intégrer le genre dans toutes les activités de WCS Congo y compris la conception d'indicateurs de base pour les enquêtes sensibles au genre.
- Travailler en étroite collaboration avec le responsable du développement communautaire pour s'assurer qu'une perspective de genre est incorporée dans toutes les activités d'engagement communautaire et de recherche.

Attitudes Recherchées:

- Expérience avérée dans la gestion des conflits.
- Au moins 5 ans d'expérience dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de programmes/projets, notamment en ce qui concerne les garanties sociales et/ou la protection sociale des groupes marginalisés et vulnérables.
- Qualifications et expérience de la mise en œuvre de stratégies d'intégration de la dimension de genre dans les pays en développement.
- Expérience avérée du travail avec des groupes marginalisés et vulnérables.
- Maîtrise du français avec des compétences en anglais de préférence.
- Volonté de visiter un site éloigné.
- Excellentes compétences en communication, tant à l'écrit qu'à l'oral, et capacité avérée à travailler en équipe.
- Éthique de travail axée sur les résultats.

Profil du candidat:

Avoir un Diplôme d'études supérieures en sciences sociales (études du développement international, droits de l'homme, études de genre, géographie humaine, atténuation/résolution des conflits, gestion des ressources naturelles).

Documents à fournir et date limite:

Les candidats intéressés, qui répondent aux qualifications, aux compétences et à l'expérience susmentionnées, doivent envoyer par courrier électronique à cette adresse wsccongobrazza@wcs.org:

- Lettre de motivation adressée au Directeur Général;
- Un Curriculum Vitae Détaillé;
- Une copie de la carte d'identité ou passeport;
- Une copie du diplôme exigé ou l'équivalent;

Possibilité de faire le dépôt physique à l'ACPE ou aux adresses suivantes:

Brazzaville: 151, Avenue Charles de Gaulle Plateau Centre-Ville;
Pointe noire: Avenue Denis Ngoma (référence rond-point Ex Bata)
Ouessou: Avenue Marien Nguouabi en face de l'agence Trans-Africa
Veuillez indiquer «Conseiller. Ere Sauvages Sociales» dans l'objet de votre courrier. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Ce poste est ouvert jusqu'au 10 Aout 2022.

Fait A Brazzaville le 10 mai 2022

La coordonnatrice de programmes
COURNARIE Morgane

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis, 30, Avenue Nelson MANDELA (A côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), centre-ville, Brazzaville.

Tél.: (00242) 04 418 20 81/06 540 59 45

B.P.: 15 244

E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

«BUREAU D'ETUDES SAMPARY METROLOGIE CONGO» EN SIGLE BES METROLOGIE CONGO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au Capital de 1.000. 000 FRANCS CFA

Siège Social: 146, rue Ngoudji, derrière l'hôtel La Concorde, quartier Base Industrielle, Mvou-Mvou, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00100 REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 22 février 2022, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Pointe-Noire, le 1er mars 2022, sous Folio 042/5, numéro 473, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Le jaugeage (barémage) des réservoirs fixes et mobiles, verticaux et horizontaux; - L'étalonnage des compteurs volumétriques; - L'étalonnage des jauges étalons; - Le jaugeage des camions-citernes; - Le suivi de la dérive des compteurs volumétriques; - La vérification des ponts-bascules routiers et des peses-essieux routiers; - La vérification des ponts-bascules ferroviaires; - L'étalonnage et la vérification des balances; - Le suivi de la dérive des balances; - L'installation et la réparation des instruments de pesage; - La vérification des distributeurs de carburant des stations-services; Le suivi de la dérive des distributeurs de carburant des stations-services; - L'installation et les réparations des distributeurs de carburant des stations-services; - L'étalonnage et la vérification des instruments de mesure (électricité, pression, température); - La vérification des enceintes climatiques et thermostatiques; - La télé-surveillance des réservoirs fixes, verticaux et horizontaux des stations-services et dépôts pétroliers; - L'installation et la maintenance des compteurs volumétriques.

Dénomination: «BUREAU D'ETUDES SAMPARY

METROLOGIE CONGO», EN SIGLE BES METROLOGIE CONGO;

Siège social: Pointe-Noire, 146, rue Ngoudji, derrière l'hôtel La Concorde, quartier Base Industrielle, Mvou-Mvou, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogations prévus par les statuts;

Capital Social: UN MILLION (1.000. 000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 22 février 2022 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Pointe-Noire, le 1er mars 2022, sous folio 042/4, numéro 472, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 22 février 2022, Monsieur ETSINDA OYABI Cédric Merloz, de nationalité gabonaise, demeurant à Pointe-Noire, a été désigné comme gérant pour une durée de trois (3) ans renouvelable;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 27 avril 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B12-00100.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville

Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05

E-Mail : etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

«TransPro Congo»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 000 FCFA

Siège social à Brazzaville

République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 30 mars 2022 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 059/21 N°1342, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «TransPro Congo»

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites libérées en totalité.

Siège social: à Brazzaville, quartier Kintélé, derrière la station Total.

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger, l'exercice des activités suivantes:

- Toutes opérations et entreprises quelconques concernant le transport et la logistique, de toutes natures, de voyageurs et des marchandises;
- Toutes activités de transport de personnes et des biens, par route, par voie d'eau fluviale et maritime (activité de gestion de l'infrastructure, de transport fret, de construction, de maintenance ainsi que les services associés);
- Le transport des marchandises diverses;
- Toutes activités de transit, de commission en douane, d'entreposage et de stockage;
- La navigation, l'affrètement de tous navires, barges et matériels naviguant nécessaires à la réalisation desdites activités ainsi que les prestations et services y afférents;
- Toutes opérations commerciales, de commission, de courtage et de représentation relativement à ces activités;
- Les opérations de chargement et de décharge-

ment de tous navires;

- Toutes activités de logistique liées aux transports;
- La maintenance et l'entretien des routes;
- Les constructions de Bâtiments et Travaux Publics;
- Tous travaux de rénovation et d'aménagement des bâtiments;
- Les opérations de contrôle des travaux de construction;
- Toutes opérations d'entretien industriel;
- Le commerce et la formation;
- L'import-export.

La société peut en outre accomplir, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Madame Laure Sylvie ONDONGO est nommée en qualité de Gérante.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 25-04-2022.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2022-B13-00175.

Pour insertion légale

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

NOMINATION

Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, nouvel Evêque de Dolisie

Erigé le 24 mai 2013 par le Pape Benoît XVI, suite au démembrement du diocèse de Nkayi, le diocèse de Dolisie était vacant, depuis le 18 avril 2020, avec le transfert de son premier évêque diocésain, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, devenu archevêque coadjuteur, puis archevêque de Brazzaville, à un nouvel évêque nommé. Une fois de plus, la providence vient de frapper à la porte de la Congrégation des pères du Saint-Esprit (Les Spiritains). Le mercredi 11 mai 2022, dans la salle de conférence du Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon arrivé à Brazzaville le lundi 2 mai au soir, a publié la nomination par le Pape François du nouvel évêque de Dolisie, message lu par le chargé d'affaires à la Nonciature apostolique au Congo, Mgr Andrea Giovita, du fait que le Nonce actuel n'avait pas encore présenté ses lettres de créances au Président de la République. C'est Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, jusqu'ici provincial de la Congrégation du Saint-Esprit au Congo et coordonnateur de l'Union des circonscriptions spiritaines d'Afrique centrale (UCSAC), qui est désormais l'évêque de Dolisie.



Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, nouvel évêque de Dolisie

L'annonce a été faite dans une ambiance de fête, devant les archevêques et évêques: NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC), président en exercice de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Angel Miguel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du sud-Ouest (PESO); Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du Centre, vice-président de la CEC;

Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et de la Province ecclésiastique du Centre; Jean-Baptiste Ngoyi-Ngoma, administrateur diocésain de Dolisie. En présence des recteurs des Grands séminaires, de nombreux prêtres et religieuses, ainsi que des membres des Commissions épiscopales. L'abbé Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC a présenté la biographie du nouvel évêque, avant de lui céder la parole pour son allocution de circonstance. L'évêque nommé a fait part de son émotion. «Dans l'humilité,

j'accepte l'appel du Seigneur par le biais du Pape François et de son Eglise. Grâce, miséricorde, paix de la part de Dieu le Père et du Christ Jésus notre Seigneur», a dit Mgr Toussaint Ngoma Foumanet qui a confié son épiscopat à la Vierge Marie, la mère du clergé, la reine de tous les Saints. Mgr Angel Miguel Olaverri a remercié le Saint-Père pour avoir exaucé leurs prières afin que le diocèse de Dolisie ait un nouvel évêque. «Soyez le bienvenu dans la Province ecclésiastique du sud-Ouest (PESO), afin de vivre dans la plus grande com-

munion de l'Eglise. Prenez soin de vos troupeaux, de vos prêtres malades et soyez à leurs côtés. Grand merci à l'administrateur diocésain de Dolisie pour le travail accompli. Vous avez été proche de vos brebis», a dit l'archevêque de Pointe-Noire. Pour le président de la CEC, «Le plus jeune des évêques du Congo arrive au sein de notre conférence avec sa fraîcheur de jeunesse, pour un épiscopat fort», a souligné Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou.

Pascal BIOZI KIMINOU

Qui est Mgr Toussaint Ngoma Foumanet?

Le nouvel évêque de Dolisie est né le 1er novembre 1975, à Sibiti, département de la Lekoumou. Il a fait ses études primaires à Dolisie et à Pointe-Noire, de 1981 à 1988, sanctionnées par l'obtention du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Ses études secondaires du premier cycle, de 1988 à 1993 à Kinshasa, sanctionnées par le Brevet d'études secondaires (BES). Les études secondaires du deuxième cycle au lycée Chamade, de 1993 à 1998. Il obtient son Bac. De 1998 à 1999, il postule dans la Congrégation

du Saint-Esprit. Ses études de philosophie à Libreville au Gabon, sont sanctionnées par un certificat de fin de cycle et l'obtention d'une licence en philosophie. Son noviciat à Mbalmayo, au Cameroun, de 2002 à 2003, puis un stage d'approbation et de missionnaire à la paroisse Saint-Esprit de Douala. Il fait sa profession temporaire à la procure des missions à Douala, le 3 mars 2004. Ses études théologiques, il les poursuit à Saint Cyprien, au Cameroun, de 2004 à 2008, avec un Bac canonique théologique. Le 14 septembre 2007, vœux perpétuels et le 15 septembre,

ordination diaconale, à Ngoya au Cameroun. Le 26 juillet 2008, ordination presbytérale dans le diocèse de Pointe-Noire. De 2009 à 2011, études de droit à l'Université de Bangui, en République Centrafricaine.

Ministère et responsabilités
2008-2011: vicaire puis curé de la paroisse Saint-Esprit de Pissa, dans le diocèse de Mbaïki, en République Centrafricaine; 2011-2016, curé de la paroisse Notre-Dame d'Afrique, archidiocèse de Bangui; 2018-2019, curé de la paroisse Saint Kisito de Makélékélé à Brazzaville. De 2019 à 2021, vicaire dans les

paroisses Saint Grégoire de Massengo et Notre-Dame des Victoires de Ouenzé. 2008-2009: conseiller du supérieur régional, chargé des confrères de la zone rurale; 2009-2010, deuxième assistant du supérieur régional, chargé de la formation; 2011-2016, premier assistant provincial, chargé des confrères sur le terrain; 2017-2019, président de la Conférence des supérieurs spiritains d'Afrique et des Iles; 2016-2022, provincial des spiritains au Congo et coordonnateur de l'Union des circonscriptions spiritaines d'Afrique centrale (UCSAC).

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

La chorale Annonciation sort son nouvel album

Avec son tire phare: «Que tout ce qui repose loue l'Eternel», la chorale Annonciation de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption confirme son engagement dans l'évangélisation par le chant. Comme beaucoup d'autres chorales avant elle, tout en animant les messes dominicales en paroisse, elle a senti le besoin de prolonger l'atmosphère de méditation en produisant un album musical de haute facture. Le 2 mai 2022, Clady Moulouky, secrétaire général-adjoint, a expliqué à La Semaine Africaine comment cette chorale en est venue à mettre la musique religieuse à la portée d'un plus grand public.

***Quelle est le parcours qui vous a conduit à produire cet album?**

**C'est notre premier album. C'est vrai qu'en 1999, il y a eu un single de la chorale qui était notamment fait de l'interprétation des chants qui existaient déjà et que la chorale a eu à interpréter. Mais cette fois-ci, ce sont les compositions propres à la chorale qui sont mises sur le marché.

***Dans quel but commercialiser une musique religieuse?**

**Déjà, la chorale avec le titre qu'on lui a donné, «La chorale des mamans», ne mettait pas en évidence le fait qu'elle puisse réaliser quelque chose du genre d'un album. Lorsqu'on sort un

album, c'est une façon de se faire connaître au niveau du diocèse. C'est aussi à travers notre album qu'on peut savoir qu'on est une grande chorale, car actuellement dans toutes les paroisses de Pointe-Noire, toutes les grandes chorales ont au moins à leur actif un CD.

***Combien de titres compte votre album?**

**L'album compte onze titres en audio et, vu l'évolution, nous avons pensé mettre à la disposition des chrétiens en général et des catholiques en particulier des CD et des clés USB, afin que tous puissent écouter de la musique, en voiture, par exemple.

***Quels en sont les titres**



Clady Moulouky

phares?

**Dans les onze titres, comme j'ai dit, ce sont d'abord les compositions propres de nos choristes. Ce sont les choristes eux-mêmes qui ont composé ces chants. La majorité, ce sont des chansons catholiques, mais des chants d'adoration d'autres confessions religieuses y sont incorporés aussi au nom de l'œcuménisme. Et il n'y a pas qu'une seule langue, mais un mélange de nos langues maternelles du pays, afin de

véhiculer l'évangélisation, de louer le Seigneur à travers nos chansons.

***Quelles sont les difficultés rencontrées dans la réalisation de votre album?**

**Tout d'abord, avec la pandémie qui a tout bouleversé, il était difficile de réaliser ce projet qui était pourtant un vœu de tous. Donc, nous confions nos difficultés et la joie d'y être arrivés à Dieu.

***À combien est vendu l'album ou le CD?**

**Actuellement, le prix est de 5000 francs CFA. La clé et le CD sont également à 5000 francs CFA. Donc, chacun pourra acquérir suivant ses possibilités, soit la clé, soit le CD. Ces produits sont vendus dans les différentes permanences des paroisses de l'archidiocèse de Pointe-Noire. Pour les clés, on peut également appeler le numéro de la trésorière qui est: 05-559-38-31.

***Quel mot à l'endroit des mélomanes?**

**Je dis notamment à ceux qui aiment écouter la bonne musique: c'est un bon produit qu'on

CONSEIL ŒCUMENIQUE DES EGLISES CHRETIENNES DU CONGO

Le pasteur Juste Alain Gonard Bakoua invite ses confrères à un œcuménisme de proximité

Les responsables des Eglises membres du Conseil œcuménique, en l'occurrence, le colonel Eugène Bamanabio de l'Armée du salut; Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville; le pasteur Albert Koutia de l'Eglise évangélique luthérienne et le père Jacob Miyakelé Ntsoumou de l'Eglise orthodoxe, ainsi que les membres du comité d'organisation se sont réunis en session inaugurale le mardi 26 avril 2022 au siège du Conseil à Brazzaville. Ils ont adopté le plan de travail et le budget exercice 2022-2023.



Les responsables du Conseil et les membres du comité d'organisation

Pour le président du Conseil œcuménique, il s'agit de relever les défis sur les relations au sein du clergé, entre le clergé et la base. Les questions d'éthiques, de réconciliation, de paix, de jeunesse, du social, et de solidarité, de communion ont également été abordées. Planifier les activités à venir pour des lendemains meilleurs. Le pasteur Juste Alain Gonard Bakoua a repris les huit axes prioritaires de son mandat énoncés lors de sa prise de fonction le 20 janvier 2022. «Revenir à Dieu de tout notre cœur»; «révisiter la mission sociale diaconale plus engagée»; «dépasser l'œcuménisme festif, événementiel ou de circonstance»; «focaliser sur des célébrations de masse sans implications et sans répercussions à la base»; «envisager un œcuménisme de rapprochement, d'échange et de partage sur les questions sociales, éthiques, pastorales, de développement, de justice et de paix»; «définir et préciser le cadre de la question complexe du dialogue interreligieux pour donner aux religieux la capacité d'intervenir sur les questions d'intérêt commun, de bonne gouvernance, de justice sociale, de paix, d'éducation et de santé»; «reconstruire l'image et l'identité chrétienne atténuées par les crises multiformes et les conflits internes au sein des communautés»; «s'engager dans la mission prophétique qui est l'une des exigences du Seigneur».

A signaler que le pasteur Juste Alain Gonard Bakoua a pris ses fonctions lors de la célébration de la 52^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. Il a succédé à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou qui a achevé le mandat laissé par Mgr Anatole Milandou.

P. BIOZI KIMINOU

REMERCIEMENTS

MM. ALOÏSE NGOUMA, INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT RETRAITÉ À DOLISIE; MICHAËL MBOUNGOU-KIONGO ET ARISTIDE GHISLAIN NGOUMA, JOURNALISTES À BRAZZAVILLE AINSI QUE TOUTE LA FAMILLE KIFIMBA; LA VEUVE GHISLAÏNE NGOUMA À POINTE-NOIRE ET MLE PREFINA GLAÏDE DELCIA NGOUMA, ÉTUDIANTE À DAKAR AU SÉNÉGAL, REMERCIENT LES AMIS ET CONNAISSANCES, PARTICULIÈREMENT, L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE ET LES ÉLÈVES DU LYCÉE 30 MARS 1970 DE TIÉ-TIÉ À POINTE-NOIRE; L'ÉQUIPE DES FORMATEURS ET LES ÉTUDIANTS DU SÉMINAIRE NOTRE-DAME DE LOANGO, POUR LEUR SOUTIEN MULTIFORME LORS DU DÉCÈS LE 29 AVRIL 2022 DE LEUR FILS, GRAND-FRÈRE, ÉPOUX ET PÈRE, PÉPIN AMÉDÉE CÔME NGOUMA «AMED», RESPECTIVEMENT SURVEILLANT GÉNÉRAL ET PROFESSEUR D'HISTOIRE-GÉO DANS CES ÉTABLISSEMENTS, ET AUSSI ANCIEN JOUEUR DE L'AC LÉOPARDS DE DOLISIE DES ANNÉES 80. L'INHUMATION A EU LIEU LE 10 MAI 2022 AU CIMETIÈRE DE VINDOULOU À POINTE-NOIRE. «JE SUIS LA RÉSURRECTION. QUI CROIT EN MOI, MÊME S'IL MEURT, VIVRA» (Jn 11,25)



a mis à la disposition des chrétiens en général. Il faut consommer tout ce que nous produisons nous-mêmes. Je pense qu'ils ne seront pas déçus car la chorale a mis des moyens d'énergie afin de pouvoir sortir ce produit. Et même les évêques, les prêtres, les religieux et religieuses seront satisfaits par notre réalisation. Je remercie le Seigneur qui a permis que nous puissions achever cet ouvrage. Un grand merci aussi à notre président, le

docteur Jean Roger Banzouzi. Merci à nos abbés: Louis Pambou, le curé; Aka Bandziami, Sylvère Tathy Tchibinda, Jean Gilbert Mavoungou et Legros Césac Tchitembo. Merci au comité de soutien et surtout à l'ensemble des choristes, car sans eux cette œuvre n'aurait pu voir le jour.

Propos recueillis par Madocie Déogratias MONGO

PAROISSE NDONA MARIE DE MFILOU-NGAMABA (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Père Guy Patchel Yengo a célébré ses 10 ans de sacerdoce

C'était le dimanche 24 avril 2022, deuxième dimanche de Pâques, dimanche de la Divine Miséricorde que le père Guy Patchel Yengo de l'Ordre des frères mineurs (OFM), communément appelé Les Franciscains, a célébré ses 10 ans de vie de sacerdotale, dans sa paroisse d'origine, Ndonga Marie de Mfilou-Ngamaba.

Au début, le coryphée du jour circonscrivant le motif et l'intérêt de la célébration eucharistique a fait savoir: «Aujourd'hui est un jour de joie, un jour de fête pour notre paroisse, c'est aussi l'occasion de recevoir le père Guy Patchel qui commémore ses 10 ans de sacerdoce.» Ensuite, l'abbé Vincent de Paul Malonga a prononcé le mot de bienvenue au père Yengo. «C'est avec une immense joie que nous l'accueillons, vous êtes chez vous, c'est un retour au bercail. Soyez les bienvenus» Après cette allocution, le curé s'est retiré pour se rendre à la quasi-paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa pour recevoir Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, pour la messe d'action de grâces de sœur Nives Ferrari, religieuse de la congrégation des sœurs de Saint Jean Baptiste de Médée, âgée de 69 ans qui célébrait son jubilé d'or de vie religieuse. Ont concélébré la messe présidée par le père Guy Patchel Yengo, les pères Alfred Matingou, franciscain (OFM), exerçant son ministère presbytéral en Italie, les abbés Bernadin Ndoulou, 1er vicaire paroissial, Cladin Matongo, prêtre-étudiant-coopérateur, Verdoly Dieuveille Loumbou Mbandza, diacre. L'animation des chants de la première messe de 6h 30 a été faite par la Schola Populaire et celle de 10h 30 par la chorale Père Durand de la quasi-Paroisse de

Ngamoukassa. A travers les textes liturgiques proposés par notre mère l'Eglise en ce 2^e dimanche de Pâques, dimanche de la Divine Miséricorde: «Nous allons focaliser notre réflexion sur quatre points: le premier point, la Divine Miséricorde, le deuxième point, l'esprit de ressuscité et la nouvelle naissance spirituelle, le troisième point, lien indispensable entre Jésus le ressuscité et sa communauté des croyants et enfin le quatrième, l'apôtre Thomas de son doute à sa profession de foi», a affirmé le célébrant. Dans son homélie tirée de l'évangile selon Saint Jean 20,19-31, le père Guy Patchel Yengo a déclaré: «Aujourd'hui, huitième et dernier jour de l'octave de Pâques, notre mère l'Eglise célèbre, en Eglise, peuple de Dieu, la résurrection d'entre les morts de notre Seigneur et sauveur Jésus-Christ. Ce Jésus-Ressuscité est celui-là qui aux derniers instants de sa vie terrestre, entre sa passion et sa mort sur le bois de la croix, nous a obtenu et offert le pardon de Dieu pour nos péchés, expression visible de son amour miséricordieux pour nous. Lien indispensable entre Jésus, le Ressuscité et sa communauté des croyants. Croire au Seigneur Jésus – est inséparable de rejoindre sa communauté, son corps, son Eglise. On ne peut rejoindre Jésus sans rejoindre le peuple nouveau qu'il a fait naître de l'eau et de l'esprit»



Père Guy Patchel Yengo

son Eglise (Corps du Christ) que nous constituons. L'apôtre Thomas: de son doute à sa profession de foi En réalité, Thomas demandait un «signe» pour oser croire en la miséricorde et le Seigneur le lui donne en lui présentant ses plaies, tout particulièrement son côté ouvert: «Cesse d'être incrédule, sois croyant!» Thomas peut alors accueillir la grâce et prononcer dans l'esprit la plus belle confession de foi des évangiles: «mon Seigneur et mon Dieu». Ce que les apôtres ont «vu» de par l'œuvre de l'esprit en eux, c'est le véritable sens de l'événement de la résurrection à savoir le triomphe de la Miséricorde Divine. «Nous comprenons alors que l'acte de foi que Thomas est invité à poser est celui de croire que la Miséricorde du Seigneur a triomphé de son péché (d'incrédulité).» Il sied de rappeler que: père Guy Patchel Yengo, fils de la paroisse Ndonga Marie a été ordonné prêtre le 11 février 2012, à la

Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Il est affecté à Boundji comme coopérateur à la paroisse Saint François Xavier de cette localité dans l'actuel archidiocèse d'Owando, maître des postulants de la communauté franciscaine. Il est prêtre à l'époque de l'abbé Marcel Miayoukou, d'heureuse mémoire. Il a évolué dans la confrérie Sainte Rita, l'Evangile Prière et Vie (EPV) et a été catéchiste. Avant la fin de cette célébration, l'abbé Bernadin Ndoulou, a remercié le père Guy Patchel Yengo, en lui exprimant sa gratitude, tout en le remerciant par ces mots «Comme le Christ, vous avez mis en priorité l'évangélisation des frères et sœurs. Avec l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie et mère de l'Eglise et mère du clergé, que votre sacerdoce soit fructueux.» Prenant la parole à la fin père Guy Patchel Yengo a remercié l'Eternel en disant: «Que rendrais-je au Seigneur pour tout le bien qu'il m'a fait? J'élèverai la coupe du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur Ps. 115 (116). J'ai bien voulu vivre ce moment de grâce et de joie avec vous parce que vous faites partie de ma vie, de mon histoire avec Dieu. Merci à l'abbé Vincent de Paul Malonga, curé de la paroisse, à son équipe presbytérale et à ses deux conseils qui ont accepté que cette action de grâce ait lieu en ce jour, accepté de partager avec moi cette action de grâce.»

Juvet-Pierre NGOUONO
Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial

SIXIEME DIMANCHE DE PAQUES-C-

«Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix» Jn 14, 27

Textes: Ac. 15, 1-2. 22-29; Ps. 66 (67); Apo 21, 10-14. 22-23; Jn 14, 23-29

Chers frères et sœurs,

La vie chrétienne est tout une mystique. Une mystique qui apparaît dans l'évangile selon Saint Jean. Cette mystique c'est la communion profonde entre Dieu et Jésus-Christ mais aussi la communion profonde entre le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Cette communion Trinitaire implique les disciples du Christ. Jésus nous le dit dans l'évangile de ce dimanche «Si vous m'aimez-vous garderez ma parole...». Si nous gardons sa parole le Père et lui feront en nous leur demeure. Etre mystique, c'est vivre la communion profonde avec Dieu. Et, cette communion profonde passe par l'amour. Cet amour qui se manifeste par l'application du commandement de l'amour. Les formules: «Si vous m'aimez, celui qui m'aime, si quelqu'un m'aime...» reviennent comme un refrain. A l'égal de Dieu dans l'Ancien Testament (Deut. 6, 4-9; 7, 9; 11, 1; Ps. 119; Dan 9,34...). Jésus prétend être aimé et obéi: «Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole» (V.23). A l'humble observance, à la fidélité du disciple aimant est assuré une d'intimité personnelle et de communion avec Dieu, révélé dans les profondeurs de sa vie trinitaire. Frères et sœurs, pour les disciples du Christ se réalise l'oracle d'Ezéchiel 37, 27 - 28: «Je conclurai avec eux une alliance pacifique, ... Eternelle... J'établirai mon sanctuaire au milieu d'eux à jamais». (Cf. 2 Cor. 6, 16; Apo. 21, 3). C'est dans cette perspective de l'alliance qu'il faut lire l'exhortation de Jésus: «Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix» (V.27).

Toute cause d'inquiétude et de trouble étant éliminée, les disciples doivent ouvrir leur cœur aux promesses de cette alliance que le Maître a scellée de son sang. Elles se résument en ce mot: la paix. Cette paix, faite d'une assurance de sécurité absolue (10, 28) et de plénitude accomplie, dans l'ordre et dans la vérité, est le don messianique par excellence (Is. 9, 5; 11, 1-11; Mich. 5, 4; Za. 9, 9,3), le signe du règne de Dieu. C'est en ce sens que Jésus appelle «ma Paix». Bien-aimés de Dieu, de la paix retrouvée, Jésus voudrait que ses disciples passent à la joie: «Si vous m'aimez, vous vous réjouirez de ce que je vais au Père». (V.28) cette montée de Jésus vers le Père le constituera en effet dans sa gloire de Fils de Dieu et lui permettra de revenir vers les siens pour les combler.

Frères et sœurs, la Parole de Dieu nous rejoint pour nous ouvrir des chemins de paix. La culture du dialogue est sans aucun doute, un chemin de Paix. La première lecture (Ac 15, 1-2. 22-29) nous montre une communauté chrétienne tourmentée et agitée par une question délicate, fallait-il oui ou non garder le rite ancien de la circoncision prescrit par la loi de Moïse? Ils cherchent une réponse en se rencontrant pour parler ensemble, ils s'ouvrent à une consultation avec les Apôtres à Jérusalem et ils invoquent le Saint-Esprit. Et, ils trouveront la réponse convenable à tous, «Chrétiens d'origine juive et frères et sœurs venus des nations». Ce chemin du dialogue fraternel engendre la paix; cultive la réconciliation et la miséricorde et encourage l'amitié.

Et la deuxième lecture de l'Apocalypse 2, 10-14. 22-23, nous invite à suivre une seconde voix vers la paix «L'ange me montra la ville sainte qui descendait du ciel» (V.10). Saint Jean, en effet, était un visionnaire capable de communiquer la paix qu'il recevait de Dieu et de la partager à toutes les Eglises auxquelles il écrivait. Cette paix, il la puisait dans sa prière, dans la contemplation. Scruter les écritures, regarder le Seigneur et s'identifier à la réalité qu'il nous révèle, c'est vivre en paix et la faire rayonner autour de nous.

Ainsi, frères et sœurs, en ce dimanche, redécouvrons avec gratitude combien le Seigneur nous rejoint chaque jour par son Esprit, dans sa parole, dans les sacrements particulièrement dans l'Eucharistie. Que le Seigneur nous aide aujourd'hui à descendre au plus profond de la demeure de prière qu'est notre cœur, pour que nous puissions nous laisser apaiser, aimer et reconstruire. Retrouvons à chaque moment de notre vie la voie du Ressuscité qui nous redit «Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix». Amen!

Abbé Jean OMBELE-OBKANI
Prêtre de l'Archidiocèse d'Owando

QUASI-PAROISSE DE NGAMOUNKASSA (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Sœur Nives Ferrari a soufflé ses 50 bougies de vie religieuse

Grande était la joie, en ce dimanche 24 avril 2022, deuxième dimanche de Pâques, dimanche de la Divine Miséricorde, de la communauté chrétienne de la quasi paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa de prier avec sœur Nives Ferrari, supérieure de la congrégation des sœurs de Saint Jean Baptiste, au cours de la messe présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, assisté de quelques prêtres, les abbés Vincent de Paul Malonga, curé de la paroisse Ndonga Marie de Mfilou, Vianney Armel Jaurès Mabondzo, administrateur de la quasi paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa, Cladin Matongo, prêtre-étudiant, et d'un diacre, l'abbé Verdoly Dieuveille Loumbou Mbandza. C'était à l'occasion de la commémoration de ses 50 ans de vie religieuse.

Jubilé d'or de vie consacré de sœur Nives Ferrari

Sœur Nives Ferrari est née le 24 juillet 1953 à Sao-Marcos de Farroupilha Rio Grande do-Sul au Brésil. De Santo Ferrari et de Cécilia Poloni Ferrari. Elle est issue d'une famille de 9 enfants: 3 garçons et 6 filles dont elle est la benjamine. Baptisée 15 jours après sa naissance, elle fera sa première communion à l'âge de 3 ans et sa confirmation à 5 ans. Née d'une famille chrétienne catholique beaucoup engagée, ses sœurs étaient catéchistes et enseignantes, elles prenaient aussi soin de l'église paroissiale. A l'âge de 5 ans, sa proximité avec les religieuses de la paroisse fit naître en elle la vocation religieuse. Elle entre ainsi chez les sœurs de Saint Jean Baptiste et de sainte Catherine de Sienne «Médée» le 28 février 1964 à Caxias do-Sul

Rio-Brésil où elle fit ses études secondaires. Après le postulat et le noviciat à Caxias do-Sul-Rio-Brésil, elle prononça les vœux temporaires le 21 janvier 1972, puis les vœux perpétuels le 21 janvier 1979, toujours à Caxias do-Sul-Rio-Brésil. Sœur Nives Ferrari étudia la pédagogie à l'Université Estadual de Londrina-Panama, la psychologie à la Pontificale Université catholique de Panama et fit des cours d'infirmière et administration hospitalière à Sao Paulo chez les pères Cammiliens. Elle fit aussi des cours de Musique au conservatoire de Musica de Ourinhos Sao-Paulo. Au sein de la congrégation, elle fut maîtresse des novices, supérieure de communauté provinciale au Brésil et supérieure générale pendant deux mandats. Durant les 50 ans de vie consacrée, sœur Nives se dédia à



Sœur Nives Ferrari

plusieurs services aux communautés, aux paroisses et diocèses en sa qualité d'infirmière, de catéchiste, de formatrice des catéchistes, d'enseignante de la liturgie et de la musique, de formatrice des agents de santé, de sages-femmes dans les zones rurales, de formatrice des enseignants des écoles de la congrégation d'animatrice du club de mamans administratrices des hôpitaux de la congrégation. En 2003 et 2004, elle fit des missions de prospection à Brazzaville pour s'imprégner des réalités en vue de la mise en place d'une fondation. C'est ainsi que la communauté de la paroisse Ndonga Marie verra le jour le 7 janvier 2005.

De 2014 à nos jours, sœur Nives vit sa mission de consacrée sur cette terre de Brazzaville en sa qualité de responsable de la communauté des jeunes en formation, coordonnatrice du Complexe scolaire Camille Média et aumônière des veuves de la paroisse Ndonga Marie Mpungu. Actuellement, avec la création de la quasi-paroisse Saint Théophile de Ngamoukassa, elle est toujours disponible aux activités de cette quasi paroisse.

... Ils ont dit: ...

Des sœurs de Saint Jean Baptiste de Ngamoukassa: «Nous l'appelons affectueusement «Maman la Sœur», nous lui disons merci pour son attention et son implantation remarquable dans la congrégation. Merci de servir l'Eglise.» Des paroissiens: «Sœur Nives, humble et simple, passionnée pour les pauvres, disponible à aider les prêtres et à orner l'autel. Nous lui disons Merci.» La Population: «Bon anniversaire, merci de l'implantation du Complexe scolaire Camille Média au quartier Kahunga dans le septième arrondissement Mfilou-Ngamaba de Brazzaville, au lieu que nos enfants parcourent de longues distances.»

Propos recueillis par
Juvet-Pierre NGOUONO

REMERCIEMENTS

Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie, c'est la vie qu'il y a eu dans les années!

Très touchés par la sympathie et les gestes de réconfort manifestés à leur égard lors du décès le 12 avril 2022 de la veuve de Georges OKOMBI, Alphonsine ANDEKO; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants: Abbé Gervais Ibata-Okombi, Fulbert, Rémi-Bernard, Victorien, Raoul et Alida et toute la famille, remercient très sincèrement l'abbé Gervais Protays Yombo, curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo (archidiocèse d'Owando); l'abbé Clément Obame du diocèse d'Oyem et Mme Florence Obame de Libreville au Gabon; Mme Marie Noëlla venue de Kinshasa (R.D. Congo); le colonel Roger Ibata-Yombi de la Direction organisation et emploi de la Gendarmerie nationale; la Génération Martin Goltar, antennes de France, de Brazzaville et de Makoua; les religieuses de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cracovie d'Oyo, celles de la Congrégation des sœurs de la Croix de Chavanod et de la Doctrine chrétienne et les prêtres de la paroisse Saint Pierre de Makoua; les légionnaires et les choristes de Makoua; les amis et connaissances. L'inhumation a eu lieu samedi 30 avril 2022 au cimetière de Boga, après la messe des funérailles en l'église Saint-Pierre Apôtre de Makoua. Elle nous a appris un mot qui lui était si familier: «Merci infiniment, Sua!»



ATLS

Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: B.P.: 1233, Pointe-Noire
RCCM - CG PNR-01-2019-B16-00010

FORESTNEUTRAL CONGO, en sigle «FNC» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les cocotiers, Pointe-Noire,
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2020-B12-00134

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions du gérant du 09 Mars 2022 de la société FORESTNEUTRAL CONGO, en sigle «FNC», le gérant décide:

- De procéder à l'ouverture des établissements secondaires de:
 - Brazzaville: résidence Camps les Flamboyants, Centre-Ville, Brazzaville;
 - Ngo: sis 06 Ekorokoro, Quartier Kono Ngo.
- De nommer Monsieur Michel GALLY en qualité de responsable des établissements secondaires de Brazzaville et de Ngo.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville du procès-verbal sous le N° CG-BZV-01-2022-D-00151, le 07 Avril 2022. Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville:

- Pour l'établissement secondaire de Brazzaville sous le N° CG-BZV-01-2022B20-00009, le 07 Avril 2022;
- Pour l'établissement secondaire de Ngo sous le N° CG-BZV-01-2022-B20-00009, le 07 Avril 2022.

Pour avis.

ETUDE Maître Maurice MASSELOT, NOTAIRE

B.P.: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66/05 767 00 66
104, Avenue LOEMBET Benoît, ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 14 Avril 2022, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: ROYAL-M-SARL, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** ROYAL-M-SARL;
- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle;
- **Capital social:** 1.000.000 F. CFA;
- **Siège social:** Pointe-Noire, quartier Nkoukou, arrêt Marché Nkoukou, 4 Rue Jean Pierre SITOU, Arrondissement 5 Mongo-Mpoukou, téléphone: (00242) 06 671 19 98/06 680 00 29.
- **Objet social:** Promotion et courtage des produits de santé médicamenteux; Prestation de services off/on shore.
- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM.

- **Enregistrement:** A Pointe-Noire, sous le numéro 0415, Folio 080/3 en date du 25 Avril 2022.
- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00883 du 04 Mai 2022.
- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, no RCCM CG-PNR-2022-B12-00107 du 04 Mai 2022.
- **Gérance:** Monsieur MOUANDA Silvère Fabrice est nommé gérant de la société pour une durée de 4ans.

Pour avis,

**Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE.**

ETUDE Maître Maurice MASSELOT, NOTAIRE

B.P.: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66/05 767 00 66
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 22 Mars 2022, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée SMART EQUIPMENT-SARL, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** SMART EQUIPMENT-SARL.
- **Forme de la société:** Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle.
- **Capital social:** 1.000.000 F. CFA.
- **Siège social:** Pointe-Noire, quartier Aéroport, en diagonale de Equafight, Arrondissement n0 1 E.P. Lumumba, téléphone: (00242) 06 634 38 21/05 707 17 93.
- **Objet social:** Centrale d'achat; Fourniture de matériel et d'équipement; Logistique et transport industriel et pétrolier; Prestation de services en BTP.
- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM.

- **Enregistrement:** A Pointe-Noire, sous le numéro 2566, Folio 061/11 en date du 31 Mars 2022.
- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le numéro CG-PNR-012-2022-B-00801 du 22 Avril 2022.
- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CGPNR-01-2022-B12-00089 du 22 Avril 2022.
- **Gérance:** Monsieur TCHICAYA-BALOU Charnel Franly est nommé gérant de la société pour une durée de 4 ans.

Pour avis,

**Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE.**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU CONGO

«Projet d'aménagement de la route NDENDE-DOLISIE et de facilitation des transports sur le Corridor Libreville-Pointe-Noire-Brazzaville, Phase1»

Secteur: Transport

Référence de l'accord de financement: Prêt n° 2100150031593

N° d'Identification du Projet: P - ZI - DBO - 088

N°AMI: N° 005-2022/MATIER/DGGT-CT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du «Projet d'aménagement de la route NDENDE-DOLISIE et de facilitation des transports sur le Corridor Libreville-Pointe-Noire-Brazzaville, Phase1», et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations relatives au «Contrôle et à la surveillance des travaux d'aménagements connexes».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres: (i) suivre au quotidien l'ensemble de l'exécution des travaux, y compris la préparation des mortiers, des bétons, du ferrailage et des briques; (ii) rédiger les rapports de démarrage et de fin des travaux, ainsi que des rapports mensuels d'avancement des travaux; (iii) organiser et diriger les réunions de chantiers, avec rédaction et diffusion des comptes rendus; (iv) Informer systématiquement le Client de tout événement imprévu pouvant intervenir en cours d'exécution des travaux, avec indication des conséquences notables; (v) Vérifier et contrôler la conformité de l'exécution des travaux et des fournitures aux prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, de délai et de coût; (vi) Contrôler et maîtriser les délais; (vii) Choisir les options techniques; (viii) Assurer la liaison

régulière avec les organismes de contrôle éventuels de l'Etat; (ix) Établir et transmettre au Client pour signature, les projets d'ordres de service, puis assurer la notification de ceux-ci à l'entreprise; (x) Assurer la coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l'exécution de l'ensemble des travaux. La durée maximale de la mission est de 08 mois, en adéquation avec celle prévue pour l'exécution des travaux.

3. La Cellule d'exécution des Projets en partenariat multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux (DGGT) au Congo, ci-après dénommé «Organe d'Exécution» invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations ci-dessus citées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utili-

sation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 9heures à 14heures, heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 juin 2022 à 12heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention «AMI N°005-2022/MATIER/DGGT-CT-CEP / Sélection de Consultants -Firmes) / Contrôle et la surveillance des travaux d'aménagements connexes»

À l'attention: Monsieur le Coordonnateur du Projet,
Adresse: 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI (Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO), 5^e étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU, quartier Batignolles, Brazzaville, République du Congo
E-mail: ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville,

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO.-**

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

AVIS DE VACANCE DE POSTE (Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies
Intégrité, Professionnalisme et Respect de la diversité



Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo à Brazzaville recrute pour son projet Mini réseaux hydroélectriques pour l'électrification rurale au Congo-Brazzaville dit «Projet Micro hydro»:

Titre du poste	Type de contrat	Lieu d'affectation	Date de prise de fonction
Assistant(e) Administratif (ve) et Financier (e)	Personnel Service Agreement («NPSA»), Grade NPSA6/NB3; Durée: 1 an	Brazzaville	Dès que possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants:

Assistant(e) Administratif (ve) et Financier (e):
https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hemUI/CandidateExperience/en/sites/CX_1/job/3552/?utm_medium=jobshare

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés

La date limite de transmission des candidatures est fixée le 19/05/2022.

Toute demande de clarification devra se faire uniquement par écrit. L'unité chargée des Ressources Humaines répondra par écrit via l'adresse email suivante: siv.bikindou@undp.org

Fait à Brazzaville, le 06 mai 2022

Seynabou DIAW BA
Représentant Résident Adjoint a.i.

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA Notaire
55, rue Lénine, 2e étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel le PATERNEL II, (Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Moungali, Brazzaville, République du Congo
Boîte Postale: 15.4691; Tél.: (242) 05.717.83.45/06.624.43.071
E-mail: aymarbadike@yahoo.tr / aymarbadika@gmail.com

ANNONCE LEGALE

LA FINANCIERE AFRICAINE DE MICRO-PROJETS

En abrégé «EMF FINAM CONGO SA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de cinq cent millions (500.000.000) de Francs CFA

Siège social: Immeuble Yoka Bernard, Rond-point la Coupole, Centre-ville, B.P.: 4822, Brazzaville, République du Congo; RCCM: CG-BZV-01-2021-B14-00067

CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 05 août 2021, reçu par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA, Notaire en la résidence à Brazzaville, dûment enregistré au bureau de l'enregistrement de domaines et du timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 17 septembre 2021, sous Folio 171/10 Numéro 2413, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société anonyme avec conseil d'administration;
Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

1. Opérations à titre principal: - La collecte de l'épargne; - Les opérations de crédit au profit de ses clients; - L'émission de chèques; - Les opérations de transfert de fonds; - Les placements financiers auprès des banques commerciales en République du Congo, ainsi que la souscription des bons au trésor ou de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC); Les autres ressources: la société peut recevoir d'autres dans le respect des dispositions de ses statuts et des normes arrêtées par la commission bancaire.

2. Opérations à titre accessoire:

- L'approvisionnement auprès des Etablissements bancaires en devises et chèques de voyage pour les besoins de sa clientèle; - La location de coffre-fort; - Les actions de formation; - L'acquisition des biens et services pour les besoins de sa clientèle; - Les opérations de crédit-bail; - Toutes les opérations accessoires autorisées par la réglementation de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

Dénomination: la société a pour dénomination: LA FINANCIERE AFRICAINE DE MICRO-PROJETS, en abrégé EMF FINAM CONGO SA.

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Siège social: Immeuble Yoka-Bernard, Rond-point la Coupole, Centre-ville, B.P.: 4822, Brazzaville, République du Congo.

Capital social: le capital social est fixé à la somme de cinq cent millions (500.000.000) de Francs CFA, divisé en cinquante mille (50.000) actions de dix mille (10.000)

Francs CFA de valeur nominale, chacune de même catégorie, numérotées de 01 à 50000.

Déclaration notariée de souscription et de versement du capital: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement du capital social en date à Brazzaville du 05 août 2021, reçue par Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA, Notaire, dûment enregistrée au bureau de l'enregistrement de domaines et du timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 17 septembre 2021, sous Folio 171/9, Numéro 2412, toutes les 50.000 actions de 10.000 F. CFA chacune ont été souscrites en numéraire et libérées au quart au moment de la souscription par une personne morale et deux personnes physiques.

Administration et Direction de la société: Aux termes du procès-verbal des délibérations de la première réunion du conseil d'administration du 05 août 2021, Messieurs KOTHOR Kokou Djifanou et GASSRE Koffi ont été nommés respectivement en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de LA FINANCIERE AFRICAINE DE MICRO-PROJETS, en abrégé «EMF FINAM CONGO SA», pour la durée de leur mandat d'administrateur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Commissariat aux comptes: aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale constitutive du 05 août 2021, Messieurs AKANDE YACOUBA et MATHYS ADDIS MOUKARAM, experts comptables agréés, ont été désignés respectivement en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée initiale de deux (02) ans.

Dépôt légal: a été entrepris le 29 septembre 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Immatriculation: LA FINANCIERE AFRICAINE DE MICRO-PROJETS, en abrégé EMF FINAM CONGO SA, a été immatriculée le 29 septembre 2021 au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le n°CG-BZV-01-2021-B14-00067.

Pour insertion légale,
Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 539 37 46/05 736 64 64 République du Congo

INSERTION LEGALE «CLIMAT FARM LOUDIMA» SASU

Société par Actions simplifiée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 1, angle Avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble Morija, 1er étage, Centre-ville, Pointe-Noire / République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2022-B17-00002

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 14 mars 2022, enregistré à Pointe-Noire, le 16 mars 2022, sous folio 053/5, no 0246, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU);

OBJET: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger:

- L'agriculture, la production agricole, notamment de manioc, maïs et soja et la vente directement ou indirectement, localement ou à l'export de tous produits de l'exploitation;

- L'import-export de tous produits agricoles, de tous plants et semences, matériels, intrants, produits d'amendement des sols nécessaires à l'accomplissement de l'objet social;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, immobilières ou mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement, la réalisation ou l'extension;

DENOMINATION: «CLIMAT FARM LOUDIMA» SASU;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 1 angle Avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble Morija, 1er étage, Centre-ville, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

ADMINISTRATION:
- Monsieur Pierre Robert BOUHOURS est nommé en qualité de Président de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B17-00002;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 mars 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-00617.

Fait à Pointe-Noire, le 28 mars 2022.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

Le Baobab SARLU

Siafoumou, secteur CM1, non loin de la Scierie Buisson, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE RADIATION

Suivant la décision 003 de l'associé unique portant clôture de la liquidation et radiation au Registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, la société Le Baobab SARLU «société en liquidation», société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA, enregistrée au Registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro CG-

PNR-01-2011-B13-02516, est radiée du Registre de commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire sous la formalité N° CG-PNR-01-2022-R-00316 en date du 10 mai 2022. En conséquence, elle cesse d'exister.

Pour Insertion,

Le liquidateur

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CLASSIC SOLUTIONS CONGO, en sigle «C.S.C.»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 27 Avril 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 29 Avril 2022, sous le folio 084/3 NO 0427, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: SOCIETE CLASSIC SOLUTIONS CONGO, en sigle «C.S.C.»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Centre-ville, Immeuble 2MP 2e étage, vers le rond-point ex-Bata, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

Bâtiment et travaux publics (Architecture et bâtiment); Installation industrielle; Construction métallique; Travaux espace marins, nettoyage des bateaux; Soudage et maintenance; Entretien environnements industriels, citernes, traitement de déchets industriels et pétroliers; Mise à disposition du personnel; Négocier produits pétroliers, mines et bois; Prestations forestières; Location matériel.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur DZON MBOUSSA Brunel Mavie;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00091 du 04 Mai 2022.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

COMMEMORATION

La victoire du 8 mai 1945 sur l'Allemagne nazie commémorée à Brazzaville

Le 77^e anniversaire de la Victoire des alliés sur l'Allemagne nazie le 8 mai 1945 a été célébré le 8 mai 2022 dans la capitale, sous le signe du recueillement et de la méditation. C'était sous la houlette du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo et de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, en présence du maire de Brazzaville, Dieu-donné Bantsimba, de l'ambassadeur d'Italie, Luigi Diodati. Ces trois personnalités ont déposé des gerbes de fleurs au pied de la stèle dédiée à Leclerc, érigée à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc.



Pendant le dépôt des gerbes de fleurs

Le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées chargée de la mémoire des anciens combattants, a été lu par le capitaine Alexandre Otto en charge du détachement et de la coopération à l'ambassade de France au Congo. Dans ce message, il ressort que la date du 8 mai est celle de la nation reconnaissante qui porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi.

Le 8 mai 1945, relève-t-elle: «Nos continents voyaient s'achever cinq années de tempête, de

douleur et de terreur, l'ivresse de la victoire, mais détresse face à l'immensité des sacrifices consentis. Dans cette joie bouleversée, les ambassades n'ont fait oublier qu'un temps les villes menées, les campagnes exsangues, les proches disparus, les nombreux blessés, les restrictions. L'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même. Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elle, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi». «Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées

sur tous les fronts, des Français Libres qui, depuis Douala, depuis Brazzaville, depuis Fort Lamy et jusqu'à Koufra, Londres ou Alger, n'ont jamais cessé la lutte. Nous nous souvenons du courage des ressortissants de l'intérieur, de chaque Français et Française, et, par le sang versé, de chaque Africain et de chaque Congolais, qui ont refusé l'abaissement. Nous nous souvenons de cette armée des lumières dans l'obscurité. Dans les pas du Général De Gaulle, du Gouverneur Eboué, du futur Maréchal de Haute-Cloaque, dans les pas du lieutenant-colonel Colonna d'Ornano, ils ont permis à la France de rester la France. Pour nos pays, ce contrat prit ainsi de nombreux visages et la victoire mille chemins. Elle exigera tant de courage, de larmes, de deuils et de sacrifices», a-t-elle souligné.

A.P MASSAMBA

MATINALES DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Avec les médias pour un intérêt partagé

Prélude à la 3^e édition des conversations stratégiques dénommées: Matinales de l'intelligence économique, sur le thème: «la cybercriminalité dans les banques congolaises», Patrice Passy, directeur de l'Institut national intelligence stratégique (INIS) a échangé avec les journalistes, le samedi 14 mai 2022, au siège de l'INIS à Moungali, le 4^e arrondissement de Brazzaville.



Pendant la séance de travail

L'objectif de cette rencontre était d'informer les étudiants, les spécialistes et les experts du secteur financier sur la gouvernance en cybersécurité des banques congolaises. Il s'est agi de mettre sur pied une plateforme des médias sélectionnés pour un partenariat gagnant-gagnant. Créé en 2019, l'INIS est une association à but non lucratif ayant pour objectif la recherche d'information sur les grandes questions stratégiques économiques à travers le monde. Patrice Passy a fait remarquer que les médias sont une source inégalable dans la gestion et la diffusion de l'information. «L'organisation de cette matinale de l'intelligence économique est un enjeu stratégique pour favoriser les échanges entre les experts et les différents acteurs intervenants dans le champ de la cyber sécurité

dans le secteur financier. Selon le document rédigé à cet effet, il s'agira de comprendre la cybercriminalité sous le prisme du terrain congolais marqué par les situations actuelles et les risques systémiques pour les banques congolaises. Les matinales de l'intelligence économique viennent offrir une réelle valeur ajoutée qui va contribuer à la prise de décisions stratégiques à travers ses quatre programmes de recherche: intelligence économique et transformation structurelle des industries africaines; intelligence normative,

environnement et sécurité alimentaire; ingénierie financière et production de nouveaux véhicules de financement; intelligence stratégique et guerre économique». Connaissant les difficultés et les blocages observés dans certains médias, pour que le partenariat soit, efficace et homogène, Patrice Passy sollicite des professionnels des médias une bonne collaboration, en vue de faire triompher les activités de l'INIS.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville
Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE «PROLOCALE CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Pointe-Noire
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 04 mars 2022 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire en date du 08 mars 2022, sous folio 045/29 N°1795, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: «PROLOCALE CONGO»

Forme: Société A Responsabilité Limitée

Capital: 1 000 000 FCFA, divisé en 200 parts de 5.000 FCFA Chacune, souscrites libérées en totalité.

Siège social: à Pointe-Noire, au numéro 77 de l'avenue Guy Macosso au quartier Songolo les bains.

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger, l'exercice des activités suivantes:
- La production des produits agricoles et halieutiques;
- La transformation et la commercialisation des produits agricoles et halieutiques;
- Toutes prestations dans les domaines agricoles et halieutiques;

- L'import-export.
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous et à tous objets similaires ou connexes.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Madame MBONGO née Patricia Marie Michelle DENGUET ATTICKY est nommée en qualité de Gérante.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 04/04/2022.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-PNR-01-2022-B12-00075.

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble « le 5 février 1979 »
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville
Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE «PLEROO CONGO-PNR»

En sigle «PCG-PNR»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 FCFA
Siège social à Pointe-Noire
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 02 mars 2022 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire en date du 08 mars 2022, sous folio 045/32 N°1798, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «PLEROO CONGO-PNR» en sigle «PCG-PNR»

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: 1 000 000 FCFA, divisé en 100 parts de 10.000 FCFA Chacune, souscrites libérées en totalité.

Siège social: à Pointe-Noire, RN1 près de la station X-OIL, quartier Loandjili.

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger, l'exercice des activités suivantes :

- Les activités BTL (événementiel, branding) des produits télécoms;
- L'étude et la réalisation des travaux en télécommunications;
- La distribution des produits de télécommunications;
- L'achat et la vente des produits et matériels informatiques, la maintenance;
- Les technologies de l'information et de la communication, le développement de logiciels et applications informatiques, la fabrication et la gestion d'espaces publicitaires;
- La création, la conception et la gestion de tous supports, objets et évènement à caractère artistique, culturel, publicitaire, promotionnel, d'information au moyen de toutes les techniques et procédés de communication et télécommunication sous toutes leurs formes;

- Le transport et la logistique;
 - La représentation commerciale
 - Les activités agro-alimentaires;
 - La conception et la réalisation de tous travaux de Génie civil et BTP;
 - La vente des matériaux de construction;
 - L'assainissement et l'entretien des espaces verts;
 - L'acquisition et la vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis;
 - La gestion immobilière;
 - Les prestations de services;
 - L'import-export.
- Et, généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Durée: La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Gérance: Monsieur Michel Ange DE SOUZA est nommé en qualité de Gérant.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 31/03/2022.

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-PNR-01-2022-B13-00066.

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

ECOLE DE GENIE TRAVAUX

La sénatrice Mouret se réjouit du fonctionnement du projet

En séjour de travail en terre congolaise, Hélène Conway Mouret, sénatrice des Français établis hors de France, secrétaire de la Commission des affaires étrangères de la défense et des Forces armées, rapporteuse pour le budget de l'équipement des Forces armées françaises a effectué le 11 mai dernier, une visite guidée à l'Ecole de génie travaux (EGT) de Brazzaville. A son arrivée, elle a été accueillie par le directeur général de cet établissement, le colonel Patrick Immath Mouyoki.

Elle était accompagnée du colonel Jean-Aimé Ignoumba, directeur général des Affaires stratégiques et de la coopération militaire et du représentant de l'attaché de France au Congo.

La sénatrice Mouret s'est réjouie du fait que la France et le Congo travaillent pour un projet qui est à un niveau d'excellence.

Cette visite lui a permis de se rendre compte du fonctionnement de l'EGT, de s'imprégner de la réalité des enseignements dispensés, mais aussi de se faire une idée des difficultés auxquelles l'école est confrontée. Fruit de la coopération Franco-congolaise, l'EGT avait au départ la mission de former les militaires et gendarmes dans le domaine du génie travaux afin de leur permettre de conduire les opérations de construction, de réhabilitation des infrastructures verticales et horizontales, routes et bâtiments.

En 2013, l'école a enregistré une grande évolution de son statut avec le vote d'une loi portant

création de l'Ecole de génie travaux, a fait savoir le directeur général de l'EGT. Ce qui produit trois conséquences majeures : un nouveau statut ; un nouveau positionnement et des missions supplémentaires telle que celle de participer au développement national sur le plan économique et social, en contribuant à la lutte contre le chômage des jeunes...

Le nouveau statut conféré à l'EGT est celui d'établissement public à caractère administratif. Il fera d'elle, une école de formation professionnelle, avec une autonomie de gestion, relevant directement du ministère de la Défense nationale. Et de ce fait, elle reçoit des jeunes civils (femmes et hommes) formés dans les mêmes formats.

La même année, l'EGT est élue centre d'excellence de la CEEAC. L'élection à ce programme lui a permis d'ouvrir d'autres filières, passant de quatre à six filières de formation grâce au financement de l'Union européenne, via l'Union africaine et la CEEAC. A travers



Hélène Conway Mouret posant avec Jean-Aimé Ignoumba, les autorités de l'école et un membre de sa délégation

ses évolutions, l'école demeure une école à vocation régionale, un centre d'excellence au profit de la CEEAC. Elle compte six filières de formation et trois niveaux de formation : bâtiment et infrastructures opérationnelles; menuiserie; maçonnerie; électricité et plomberie et la maintenance à plusieurs niveaux. Depuis son ouverture, l'EGT a déjà formé 2684 stagiaires venant de dix-huit pays d'Afrique francophone; 1394 stagiaires internationaux; 1290 nationaux; 88 femmes; 268 candidats civils formés.

Au terme de sa visite, la sénatrice française a apprécié la qualité des formations offertes: «Je vois que nous avons là une formation de haut-niveau,

et ce qui me réjouit c'est de voir que la France et le Congo travaillent main dans la main sur un projet, et ils sont à un niveau d'excellence qui bénéficie aux stagiaires Congolais, mais également à ceux venant d'autres continents aussi, mais essentiellement des pays africains». «Le Congo est en capacité finalement d'être le chef de file pour que le savoir-faire, l'expertise soient au maximum dans ces pays quand ces stagiaires rentrent chez eux», a-t-elle renchéri. Aussi a-t-elle assuré de renforcer du côté français, le partenariat avec les moyens qui pourront être alloués pour que cette initiative perdure.

Alain-Patrick MASSAMBA

notre pays, car les élèves et les étudiants dont nous avons la responsabilité d'éduquer et former constituent un investissement majeur qui deviendra bientôt la plus grande richesse de notre pays», a souligné le ministre du Contrôle d'Etat.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

PARTENARIAT

Likouala Timber invite le Gouvernement à tenir ses engagements

Dans le cadre d'un partenariat public-privé, la société Likouala Timber s'est engagée à doter de tables-bancs à l'ensemble des écoles sur toute l'étendue du territoire national. Après une première livraison, le projet a ralenti en raison d'un retard dans le paiement. Cette problématique a été au cœur de l'échange entre Jean Luc Mouthou ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation et Alessio Fuser, directeur général de la société Likouala Timber, le mercredi 27 avril 2022 à Brazzaville.



Alessio Fuser et Jean Luc Mouthou pendant l'entrevue

Le protocole d'accord signé en 2017 entre le ministère de l'Enseignement général avec la société forestière Likouala Timber relève de la politique gouvernementale d'éradiquer définitivement le problème de manque de tables-bancs. Cet accord prévoit de résorber un déficit estimé à 400 000 tables-bancs dans toutes les écoles publiques du Congo. «Actuellement, près de cent dix mille tables-bancs sont déjà livrés et dix mille sont en stock en attente de livraison», a fait savoir Alessio Fuser, au sortir de l'échange.

Pour le directeur général de l'entreprise forestière, la mise en œuvre de ce projet intègre plusieurs aspects tant sociaux qu'économiques. Il a permis de garantir plusieurs emplois au niveau local, notamment dans les zones d'implantation de la société et de respecter l'exigence liée à la transformation sur place des ressources naturelles.

Prenant acte des préoccupations sur le fonctionnement de ce projet, le ministre Jean-Luc Mouthou a relevé l'urgence de travailler dans le sens de la résolution du problème, afin de garantir la livraison régulière de tables-bancs, et par conséquent faire face aux défis de du système éducatif congolais.

Germaine NGALA

ECOLE

Le Gouvernement déterminé à stopper le phénomène de la fraude

L'école, lieu par excellence d'apprentissage, est empreinte à la corruption et autres dérives. Pour endiguer ce fléau, le Gouvernement a lancé en fin avril 2022 la campagne de lutte contre la fraude en milieu scolaire. C'était au lycée de la Révolution à Brazzaville, sous la houlette du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou, en présence de son homologue du Contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les anti-valeurs dans l'administration publique, Jean Rosaire Ibara.



A l'issue du lancement de la campagne

ni aucune pratique de fraude pour se distinguer et réussir son année scolaire», a souligné le ministre de l'Enseignement général. «La pratique de la fraude en milieu scolaire est un frein au développement, elle biaise les résultats de façon générale aux examens d'Etat et concours. Elle peut ainsi gêner très dangereusement les perspectives de développement de nombreux pans de notre secteur économique. Nulle part et pas seulement, dans notre secteur éducatif ne peut s'ériger en modèle de réussite, il faut la combattre par tous les moyens, afin de valoriser à tout jamais la reconnaissance de tous par le biais de l'effort», a-t-il martelé. Consécutivement aux événements de fraude observés en 2015, le Gouvernement avait résolu d'y mettre fin, à travers l'instauration de la cellule de contrôle et de lutte contre la fraude en milieu scolaire par décret du 29 décembre 2017 qui s'est érigé par la suite en direction de la lutte contre la fraude en milieu scolaire, a rappelé le

chef de ce département. Le ministre Mouthou après avoir étalé les dispositions prises par le Gouvernement pour dissuader les fraudeurs, des arrêtés sanctionnant les fraudeurs et leurs complices et d'autres mécanismes comme les cadenas intelligents, a saisi l'occasion pour mettre en garde la communauté éducative et a appelé à la responsabilité de tous les acteurs impliqués dans l'organisation des examens d'Etat. «Tous ceux qui se feront prendre particulièrement cette année, seront sévèrement sanctionnés conformément aux textes en vigueur». Considérées comme une gangrène qui retarde le développement des nations, a déploré le ministre Rosaire Ibara, la fraude et la corruption faisant partie des antivaleurs, doivent être combattues avec fermeté à chaque instant et à tous les niveaux de la société. «En luttant contre la fraude et la corruption en milieu scolaire, nous participons très certainement au développement durable de

MUTUELLE DES ENSEIGNANTS RETRAITES

Gabriel Peleka réélu président du bureau exécutif départemental

Reporté plusieurs fois pour cause de la pandémie de la COVID 19, le renouvellement des instances du bureau exécutif de la Mutuelle des enseignants retraités (MER) de la ville de Pointe-Noire a été impacté tant dans la réalisation que dans la durée. En effet, le strict respect des mesures sanitaires a occasionné le dysfonctionnement des activités du bureau exécutif au point où son mandat qui devrait prendre fin en juillet 2020 est allé jusqu'en février 2022.



Gabriel Péléka

Grâce à la levée de certaines mesures barrières, les membres de la MER venus des quatre coins de Pointe-Noire ont tenu leur assemblée générale électorale en mars 2022 à l'école primaire Jean Denis Tchimbakala au quartier Paka. Rendant public le rapport moral du bureau exécutif sortant, le secrétaire général, Max Patrice Bahohessa a fait savoir que le bureau exécutif a tenu 37 assemblées générales ordinaires sur les 43 prévues. 43 réunions du bureau exécutif sur les 43 prévues par les textes ont eu

lieu. Soit un pourcentage de 100/100. De 2018 à 2022, 61 nouveaux membres ont intégré la MER. Des cas hospitalisation, 45 au total pour 11 décès. U sujet des sanctions, le secrétaire général a informé que, 20 mutualistes ont été exclus du groupe pour le non-respect des textes. Après un fructueux échange, ce document a été adopté avec amendement.

En sa qualité de doyen d'âge, Joseph Maleke et Fulgence Zoba, le plus jeune ont dirigé les travaux de cette assemblée qui a été sanctionnée par la réélection à l'unanimité de Gabriel Péléka. Visiblement

ému, Gabriel Péléka a déclaré: «j'aime la mutuelle vous le savez. Le meilleur mot que je puisse vous adresser, c'est vous dire grand merci. Je pense que vous n'allez pas me trahir. La MER ira toujours de l'avant comme prévu lors de sa création en 2018. Je vous remercie pour la confiance renouvelée». La mutuelle des enseignants retraités a été créée dans le but d'apporter l'aide financière non remboursable et l'assistance physique et morale à tous ses membres. Elle compte présentement 126 membres.

Equateur Denis NGUIMBI

VIENT DE PARAÎTRE

«Le paysan des plateaux téké et la terre du village» d'Hopiel Ebiatsa

Historien et écrivain congolais basé en France, Hopiel Ebiatsa vient de publier, aux éditions Connaissances et Savoirs (France), un essai de 76 pages: «Le Paysan des plateaux téké et la terre du village». Le nouvel ouvrage parle de l'exploitation durable des ressources naturelles et de la protection de l'environnement en économie traditionnelle africaine.

La gestion paysanne de la terre du village telle qu'elle a été décrite, accusée de tous les maux, perdure encore. Elle ne refuse pas de se moderniser, pourvu qu'on lui en donne les moyens. Ce qu'elle refuse est de mourir. La société traditionnelle téké ne résiste pas au développement, à moins qu'il ne soit dirigé contre elle comme cela semble bien le cas de nos jours.

Sous les apparences de pesanteur, elle lutte contre sa disparition, celle de ses formes de gestion sur lesquelles se fondent les véritables solidarités familiales et villageoises sans lesquelles la solidarité nationale est inenvisageable et par delà la préservation et la protection des écosystèmes, garanties par cette façon paysanne de produire, mieux, économiste



Hopiel Ebiatsa

et durable qui, pour être encore présente dans nos campagnes, a, de ce fait, beaucoup à apprendre à ce monde d'aujourd'hui qui semble déjà danser son explosion», lit-on, à la quatrième de couverture du livre.

Hopiel Ebiatsa est né à Ingouna-Ossa, en pays de Djambala, au Congo-Brazzaville. Docteur

d'Etat-H.d.r et Professeur certifié d'histoire-géographie, il a été assistant du Professeur Michel-Marie Dufeil au Séminaire doctoral du C.h.a.t (Centre d'histoire africaine totale) et du C.i.e.r.a.n (Centre interdisciplinaire des études sur l'Afrique noire) de l'Université Paul Valéry, Montpellier III (1986-1991), ancien élève de l'I.u.f.m (Institut universitaire de la formation des maîtres) de Montpellier (1995-1997). Il a enseigné dans les Académies de Montpellier (1988-1997) et d'Aix-Marseille (1997-2011), et a, à son actif, de nombreux ouvrages publiés dans les Séries «Histoire et Anthropologie», «Poésie, Nouvelles et Romans», aux Editions Acoria, Edilivre et L'Harmattan.

Son nouvel ouvrage est disponible en librairie au prix de 12 euros (7 860 F. CFA, en version papier) et 5,99 euros (3 925 F. CFA, en version numérique, au format PDF).

V.C.Y.

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE

05-551-36-01/ 06-650-53-28
Brazzaville - République du Congo

« PETRO CONGO » S.A. en sigle « PETCO » S.A.
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital Social Dix-huit milliards cinquante millions
(18.050.000.000) de Francs CFA Siège social : Rond-point Kassai,
Immeuble Ex – Le Tigre

Croisement des avenues Stéphane Tchitchelle et Gustave Ondziel,
Pointe-Noire ; Boîte Postale 1225
République du Congo
RCCM CG / PNR / 14 B 734
République du Congo

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte de la société « PETRO CONGO » Société Anonyme avec Conseil d'Administration, tenue au siège de ladite société, le huit avril deux mille vingt-deux, enregistrée à Pointe-Noire, aux Domaines et Timbres de Loandjili, en date du **vingt-sept avril deux mille vingt-deux, Fo 082/2 N° 0422**, les actionnaires de ladite société ont approuvé la décision d'augmenter le capital social, par reconversion des reports à nouveau d'un montant de **Cinq millions (5 000 000, 00) USD**, pour le porter de **Vingt-cinq millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois dollars Américains trente-trois (25 083 333,33) USD** à Trente

millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois dollars Américains trente-trois (30 083 333,33) USD.

En conséquence de ce qui précède, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion
Maitre Hortense MVINZOU LEMBA

BANQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale BRAZZAVILLE

Service Gestion Administrative des Marchés

Appel d'offres national ouvert no001/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 17 mai 2022 pour l'acquisition, l'installation et la mise en marche d'un groupe électrogène de marque SDMO V650C2_220/50 Hz pour l'Agence de Ouessou.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, d'installer et de mettre en service sur ressources propres, un (01) groupe électrogène de marque SDMO V650C2_220/50 Hz pour le compte de son Agence à Ouessou. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CE-MAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°001/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022 du 17 mai 2022
Service Gestion Administrative des Marchés,
5^{ème} étage, porte 514.

Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
(242) 05 547 80 24.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00 et 12h00 de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

Avis d'appel d'offres

La visite du site obligatoire se tiendra le 03 juin 2022 à 12 heures précises à Ouessou. Les soumissions, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 22 juin 2022 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°001/BEAC/DN.BZV/OUE/AONO/Biens/2022
du 17 mai 2022
Bureau d'Ordre,
6^{ème} étage, porte 601.
Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
(242) 05 547 80 24.

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes en deux étapes. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 22 juin 2022 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts par la suite.

Par ailleurs, les séances d'ouverture seront publiques en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés à cet effet, qui souhaitent y assister tout en respectant les mesures barrières.

Fait à Brazzaville, le

**Le Président de la Commission
des Marchés**



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)



RÉPUBLIQUE DU CONGO

«Projet de la route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville - Phase I»

Secteur : «transport»

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245

AMI N° 004-2022/MATIER/DGGT/CET-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du «Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville - Phase I», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la réalisation de « l'Audit environnemental et social du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-pointe -noire, tronçon Dolisie-Kibangou (93km). Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) l'examen des procédures et des pratiques afin de vérifier le degré de respect des législations/règlementations/normes en matière de gestion environnementale et sociale du projet et (ii) l'évaluation de la mesure dans laquelle les principes et instructions internes des traitements des problèmes environnementaux et sociaux (y compris le mécanisme de gestion des plaintes-MGP) ont été appliqués. La durée maximale de la mission est de 45 jours, hors délais de validation.

2. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral logée au sein de la coordination Technique de la Délégation Générale aux Grands Travaux (CGGT), ci-après dénommée «Organe d'Exécution du projet » invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; un Curriculum Vitae détaillé, daté et signé faisant état de la qualification et de l'expérience professionnelle ; les justificatifs de l'expérience professionnelle du candidat ; copies des diplômes et autres certificats).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Afri-

caine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 14h, heure locale, (TU+1).

Coordination Technique/Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral-projets BAD, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). - BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 868 68 35, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com ; payima6@gmail.com ; batoung123@gmail.com.

5. Les expressions d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 27 mai 2022 à 12h 30mn (Heure locale, TU+1) et porter expressément la mention :

« AMI N° 004-2022/MATIER/DGGT-CET-CEP/Services d'un consultant individuel pour la réalisation de l'«Audit environnemental et social du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-Pointe -Noire, tronçon Dolisie-Kibangou (93km) avec la construction d'un pont sur le Niari (385m).»

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du projet Ndendé-Doussala-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-Pointe -Noire

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

BATOUNGUIDIO

**ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE**

Sise au 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC
Avenue William Guinet Centre-ville Brazzaville
Brazzaville - République du Congo
B.P : 14262 ; Tél. : 05-551-36-01/ 06-650-53-28

INSERTION LEGALE

« CONGO OILFIELD SERVICES S.A »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital social de Quatre cent millions (400 000 000) de Francs CFA

Siège social : 07 Avenue Dominique MBATCHI SONGOLO.

Boite Postale 1225, Pointe-Noire.

RCCM : CG/PNR/17 B 242

République du Congo

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « **CONGO OILFIELD SERVICES S.A** » du douze octobre deux mille vingt et un, enregistrée à Pointe-Noire aux Domaines et Timbres de Loandjili en date du deux décembre deux mille vingt et un, Folio 228/8 n°2021, les actionnaires ont décidé :

- D'augmenter le capital social, en émettant **trente-deux mille (32000) nouvelles actions d'une valeur nominale de Dix mille (10 000) Francs CFA, correspondant à Trois cent vingt millions (320 000 000) de Francs CFA, portant**

le capital social de Quatre cent millions (400 000 000) de Francs CFA à Sept cent vingt millions (720 000 000) de Francs CFA. En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion
Maitre Hortense MVINZOU LEMBA

**ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE**

05-551-36-01/ 06-650-53-28
Brazzaville - République du Congo

« **HORUS S.A** »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital social d'Un milliard trente millions (1 030 000 000) de Francs CFA

Siège social : Vindoulou vers le Poste de Gendarmerie.

Boite Postale 1225, Pointe-Noire.

RCCM : CG/PNR/16 B 1410

République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire titulaire d'un Office en la Résidence de Brazzaville, le vingt septembre deux mille vingt et un et enregistrée à Pointe-Noire aux Domaines et Timbres de Loandjili, en date du vingt septembre deux mille vingt et un, Folio 176/8 N°1839, l'Assemblée Générale Mixte de la société « **HORUS** » S.A, a pris les résolutions suivantes :

- Remplacer le Commissaire au compte titulaire, Monsieur **Ludovic NGATSE** appelé à d'autres fonctions, par Monsieur **Arsène OSSIBI** jusqu'à la fin du mandat de son prédécesseur sauf reconduction

par les actionnaires pour un autre mandat.

- D'approuver l'augmentation du capital social de la société **HORUS S.A d'Un milliard trente millions (1 030 000 000) de Francs CFA à Deux milliards cent trente millions (2 130 000 000) de Francs CFA.**

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion
Maitre Hortense MVINZOU LEMBA

7 JOURS DE CHAÎNES EN PLUS TOUT DE SUITE !



**REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET PROFITEZ
D'UNE SEMAINE DE CHAÎNES EN PLUS**

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SECON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)
CANALPLUS-AFRIQUE.COM

**LES BOUQUETS
CANAL+**

POESIE: «CE PAYS SOUS MA PEAU» DE MAHA LEE CASSY

Un éloge à l'identité d'une terre vivante en chacun de nous

Dans son recueil de poèmes publié en 2018, intitulé: «Ce pays sous ma peau», le deuxième de sa bibliographie, le poète congolais Maha Lee Cassy développe une écriture sobre, à l'image de ses poèmes limpides aux structures variables. De ce fait, le poème se veut parole écrite. D'où le choix du vers libre et l'absence de titre. La thématique principale de ce recueil est l'enracinement qui se pose en majuscule comme un appel à la source originelle de tout homme. Ainsi, la poésie de Maha Lee Cassy revêt la dialectique de l'enracinement et de l'ouverture.

Cependant, nous dirons que les cinquante et un poèmes de ce recueil constituent une parole unitaire émise d'un souffle d'initié, plutôt que de poète. Car, la part de la tradition est si forte qu'elle tinte toute l'écriture poétique de Maha Lee Cassy dans ledit recueil. Cette parole est tantôt flux verbal, tantôt sentence: «Les pieds ne marchent pas côte à côte/lorsqu'on est unijambiste» (P.21), interrogation: «Tu as perforé ma peau/As-tu bien réfléchi?» (P.26), ou questionnement: «Lorsqu'une personne qui nous est chère/Part pour un voyage sans retour/Au pays des ancêtres/Est-ce lui: qui emporte une partie de nous/Ou est-ce nous: qui gardons une partie de lui?» (P.23).

Il sied de dire que le poème le plus dense de ce recueil est un monologue qui s'étale sur trois pages (26, 27,28) et le plus

court se présente sur une ligne (P.41).

Ce recueil s'ouvre par le seul élément intertextuel perceptible qui est la citation de Ménandre ou Ménandros, ce poète comique grec qui a vécu la décadence de la cité antique d'Athènes comme une manière de faire le pont entre le poète de jadis dont la terre était la divinité même et celui d'aujourd'hui qui la porte comme une hypostase.

La dédicace fournie est une litanie de noms comme une façon pour le poète de montrer son affection, son amour et sa gratitude envers les siens (P.8). Le poète évoque deux ouvrages importants, l'un faisant partie de la littérature universelle et l'autre de la littérature congolaise, à travers ces deux vers: «Père pourquoi m'as-tu m'abandonné» (P.20) qui nous rappelle sans l'ombre d'un doute la Bible et la



La couverture du livre

locution-phrase: «Vogue la galère...» (P.10) qui est un clin d'œil à Tchicaya Utam'Si: «Le père de notre rêve», pour reprendre la célèbre formule de Sony Labou Tansi dans la revue Notre Librairie portant sur la Littérature Congolaise.

Un autre élément important est le titre abstrait de ce recueil de poèmes quasi allégorique: «Ce pays sous ma peau» qui pose la problématique originelle et universelle, à savoir: «Comment habiter le pays?». A cette question, le poète clame un enracinement altier qui est une manière ouverte et absente d'habiter le pays. D'ailleurs, cette thématique constitue le socle de cette parole initiatique et poétique. Concernant l'enracinement, Simone Veil affirmait: «L'enracinement est peut-être le besoin le plus important

et le plus méconnu de l'âme humain...» - L'enracinement, 1949 -. Par ailleurs, la thématique de l'enracinement est un macrocosme dans lequel gravitent plusieurs microcosmes comme l'évocation subliminale de la terre natale, l'histoire et l'engagement.

Dans cet élan, Maha Lee Cassy célèbre le pays qui la vu naître, avec la nostalgie de ce fleuve «qui file le parfait amour» (P.30). Il interroge le quatrième élément de la matière, l'air, pour se souvenir de sa terre oubliée et déchirée par les hommes (P.45-46). Il n'oublie pas son village où trône «cet arbre étrange...mon baobab» (P.58). Le poète dit son désir de célébrer son pays en convoquant sa cosmogonie: «J'aurais aimé convoquer toutes les étoiles/pour célébrer la beauté naturelle/de ce pays mien» (P.50).

Face à l'enjeu d'habiter le pays, le poète fait corps avec sa terre et interpelle l'histoire faite de tourment et de larme: «Sur le champ de bataille/je suis ce tirailleur» (P.32-33). Mais il n'hésite pas de dénoncer les plaies qui minent sa terre et de prendre parti: «Je suis le Pool. Le Pool est en moi. Le poul est mon cœur» (P.27). Quel humanisme! Le poète s'insurge face à ce pays qui délaisse sa jeunesse: «Je ne reviendrai pas vers toi/Où pays natal si tu continues à me vendre pièce par pièce au plus offrant» (P.22).



Maha Lee Cassy

Un seul poème évoque la femme, cet être alter ego de l'homme que le poète présente au créateur en ces termes: «Mais la femme oh mon Dieu la femme/Ouvre tes yeux et regarde: voici ton monde» (P.38). Le bestiaire est très présent dans ce recueil. L'on n'est tenté de parler d'un recueil faunique où les grands mammifères côtoient les animaux de basse cours et les insectes (P.10, P.17, P.39)...

À propos de l'écriture poétique de Maha Lee Cassy, l'élément énonciateur est le «Je». Mais il ne se prive pas d'alterner avec la deuxième personne du singulier, «Tu». À titre d'illustration: «Je sais» (P.10). Mais l'énonciation se traduit aussi dans le discours citant-cité: «J'ai dit/Mon ombre a dit» (P.17). Une manière de con-

struire un discours proche de l'oralité. Ce qui établit un parallélisme entre Maha Lee Cassy et Gabriel Mwènè Okoundji.

L'enracinement peut-être scruté davantage sous le prisme de quelques éléments liés à la dimension anthropo-sociale du poète tel ce vers: «Au creux de l'oreille des oiseaux aux plumages de raphia» (P.11). Le raphia qui est un tissu local fait de fibre de palmier. Mais aussi l'évocation de la danse «Egondza» (P.60). L'altérité du poète se désigne à travers son parcours de vie, lui le Congolais vivant à Paris ayant épousé une Philippine et visité la corne de l'Afrique.

La couverture de ce recueil est un mélange de couleurs (Violet, jaune, bleu), comme une invite à l'universel.

Enfin, je vous invite à découvrir ce poète au talent immense dont la parole unitaire se puise au creuset de sa terre congolaise comme une manière d'enfoncer ses racines dans l'humus et, de se connecter aux ancêtres. «Ce pays sous ma peau» est un éloge à l'identité d'une terre vivante en chacun de nous.

Descieux
P. INIANGA BASS
Etudiant en Master II Langue française et texte littéraire (L.A.F.T.E.L.)

Maha Lee Cassy - «Ce pays sous ma peau» - (Poésie) - Vosges, Les Éditions +, 2018, 69 Pages.

LIVRE

Bruce Mateso signe «Nimi A Lukeni, le Roi forgeron de Kôngo»

D'origine congolaise, doctorant en Histoire à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Bruce Mateso a publié, en mars de cette année, aux Editions Pan-african review of innovation (PAARI), son deuxième livre: «Nimi A Lukeni, le Roi forgeron de Kôngo». Ce, après «André Grenard Matsoua: les fondements de l'Amicale», paru en février 2020 aux mêmes éditions.

Roman de 224 pages, de type épopée, la nouvelle œuvre de Bruce Mateso est vendu en librairie au prix de 19,50 euros (environ 12 800 F. CFA). Cet ouvrage est, en grande majeure partie, tirée des différents récits traditionnels kongo sur la fondation du Royaume Kongo et de son fondateur, que l'auteur a usé ensuite, selon sa liberté de romancier, pour en faire un récit cohérent et romancé.

Écrit en prose, ce roman, comme son titre l'indique, est centré autour de Nimi A Lukeni, fondateur du kintotila kia Kongo (communément connu sous le nom de «Royaume Kongo»). Le Royaume Kongo, faut-il le rappeler, est un des royaumes africains les plus célèbres et les plus décrits depuis le XVIe siècle. Pourtant, son fondateur, Nimi a Lukeni (connu aussi sous le titre de Ntinu Mwene), reste une figure teintée de mystère, partagée entre le mythe et l'Histoire. Les Kongo l'ont tantôt décrit

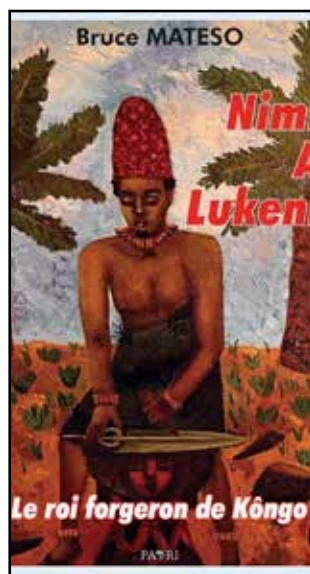


Bruce Mateso

comme «un artisan habile et capable de forger le fer», tantôt comme «un cadet ayant hâte de commander», ou encore comme «un habile chasseur». Quels sont les détails de son ascension vers le pouvoir? Quels obstacles a-t-il surmontés pour fonder Kongo dia Ntotila?

L'épopée de Nimi a Lukeni est indissociable de la culture Kôngo dont il en est le héros. Et une des figures tutélaires originelles. Les écoles initiatiques, autour des Bingana (proverbes), des nsiku (lois), et de l'apprentissage des savoir-faire, à travers l'espace du «mbongui» (le foyer autour duquel se réunissent les anciens et les jeunes du village), marquées par l'esprit du génie-fondateur de Kongo dia Ntotila. Là où tâtone l'Histoire, là où sacralise le mythe, la littérature s'immisce et raconte.

Ce roman historique sur l'épopée de Nimi a Lukeni s'inspire directement des diverses traditions mémorielles kongo. Celles-ci ont été transcrites à l'écrit et perdurent de nos jours par l'intermédiaire des «ndumbululu» (devises claniques des «mvila» racontant leurs histoires). A travers XV chapitres, Bruce Mateso montre comment, de fil en aiguille, Nimi a Lukeni posa les jalons du kintotila kya Kongo, qui attisera plus tard la convoitise des Européens. (Cf. «Mbala Lussundzi Vita. La société kongo face à la colonisation portugaise 1885-1961. Un peuple et une culture en mutations», Paris, PAARI éditeur, 2020, 424 p.). Tout au long de ce parcours



La couverture du livre

initiatique où les «nkulu» (les ancêtres), les «simbi» (génies gouvernant les forces naturelles) accompagnent les destinées humaines, Nimi a Lukeni forgea aussi bien son destin personnel que celui de tout un peuple. D'enfant indocile à roi, il défia l'ordre établi afin d'en créer un nouveau, la première modernité socio-politique kongo. Agé de 28 ans, Bruce Mateso est titulaire d'un Master en Histoire de l'Afrique et en coopération internationale.

NÉCROLOGIE

L'association Père Jan Czuba Développement (APJCD), les paroissiens de Saint Jean Bosco de Tié-Tié, à Pointe-Noire, et la chorale Christ Roi de la dite paroisse ont la profonde douleur d'annoncer aux membres de l'APJCD, aux paroissiens de Saint Jean Bosco, à la famille salésienne, aux amis et connaissances, le décès de Monsieur Ignace BOUBOUTOU, survenu le mardi 10 mai 2022, à Pointe-Noire.



L'illustre disparu fut un ancien membre de l'Association père Jan Czuba Développement, de la chorale Christ Roi, du conseil pastoral paroissial de ladite paroisse, ancien agent de la société Total E&P Congo.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, au quartier Mpaka.

Jean Baptiste MILANDOU

Ancien membre du conseil pastoral des affaires économiques de Saint Jean Bosco, président de l'APJCD France.

Nourri très tôt à la culture kongo, il s'investit dans la production de savoir mémoriel, via l'Histoire comme discipline universitaire, mais aussi la littérature, comme c'est le cas avec ce nouveau livre. Bruce

participe également à la revue «Kongo Kultur», publiée aussi chez PAARI.

Véran Carrhol
YANGA

POESIE

Les «24 heures de la poésie» ont tenu leurs promesses

Sous les auspices de Bernard Eloko, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, la Bibliothèque de liaison des poètes a organisé jeudi 12 mai dernier à Brazzaville, la première édition des «24 heures de la poésie» autour de la nouvelle anthologie thématique de la poésie congolaise intitulée: «Congo rêve solidaire: ce que dit la vision des poètes». Une contribution poétique de 48 poétesses et poètes congolais résidants au pays et à l'étranger. L'œuvre compte 335 pages et a été publiée en novembre 2021 aux Editions +, en France.

Au menu de cette première édition: la lecture de l'hymne «Nous sommes le Congo» par les comédiens; le mot de bienvenue du comité de pilotage de l'anthologie lu par Serge Eugène Ghoma Boubanga; l'allocution d'ouverture par le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts.

La conférence inaugurale sur «Citoyenneté, poésie et paix», a été assurée par le Pr Omer Massoumou, doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH).

A la conférence inaugurale se sont ajoutés la visite guidée du petit marché de la poésie et le colloque et/ou table ronde sur: «Poésie et paix au Congo».

Représentant le ministre de la Culture et des arts, Bernard Eloko a indiqué que l'organisation de cet événement traduirait l'ingéniosité d'amener les Congolais à «arpenter le nouveau sillon tracé par ce genre littéraire depuis quelques années, nous abreuvant ainsi de l'esprit des poètes congolais de la nouvelle vague.»

Pour lui, dans l'imaginaire collectif des Congolais, les poètes sont souvent apparentés à des rêveurs hyper-froids, à des êtres erratiques vivant au-dessus des contingences matérielles... à «des parfaits mélancoliques n'écoulant que les croisements la-



Le présidium de la cérémonie



Des participants à la rencontre

tents de leurs corbeaux intérieurs ou à tout le moins, à de rigides contemplatifs engoncés dans les béatitudes insondables... Pourtant, il n'est rien de tout cela, car «sous toutes les latitudes, le poète

a toujours été un acteur social, un porteur de paix intérieure et extérieure et bien souvent aussi un éveillé des consciences», a-t-il souligné.

Marcellin MOUZITA

BIBLIOTHÈQUE DE LIAISON DES POÈTES Remerciements du Collectif «Les 24 heures de la poésie»

Les 48 poètes protagonistes de l'anthologie «Congo rêve solidaire», parue aux Éditions+, à Paris, ont décidé de la mise en place d'un Comité de pilotage pour organiser et conduire la célébration de lancement vers le grand public de cette somme poétique sous un label spécial dénommé: «Les 24 heures de la poésie».

Ainsi, les membres du Comité de pilotage de la première édition des «24 heures de la poésie» qui se sont tenues, le jeudi 12 mai, dans la salle des conférences internationales du Palais des Congrès, sous la forme de Colloque d'un jour prolongé par l'animation d'un «Petit marché de la poésie», ont le plaisir de présenter leurs sincères remerciements aux partenaires et à l'ensemble des participants. Ces deux entités fraternelles ont permis à cet événement d'arriver à une hauteur d'exigence appréciée de tous et de tous.

Concrètement, ces remerciements vont à l'endroit de la puissance publique incarnée par le patronage du ministère de la Culture et des arts, des communicateurs qui ont chacun et chacun émis pour la circonstance une parole de qualité ciblée ainsi qu'à l'ensemble des personnalités et participants divers en leur degré et qualité. De même, ces remerciements sont adressés aux animatrices du «Petit Marché» de la poésie et à l'ensemble des médias qui ont permis à cet événement d'arriver dans des foyers du Congo et du reste du monde.

Par ailleurs, une mention spéciale est ici destinée aux élèves de Seconde et de Première des lycées Savorgnan de Brazza, Chaminade, Nganga Edouard et Révolution.

C'est le lieu de dire que le thème du jour, à savoir: «Citoyenneté, poésie et paix», a été l'occasion d'une écoute et d'une délibération fécondes tant les questions ouvertes ont exigé un prolongement imprévu et passionné du temps des débats.

Le Comité de pilotage des «24 heures de la poésie» présente ses excuses pour les imperfections observées et donne à tous les amoureux de la poésie, rendez-vous l'année prochaine pour d'autres partages plus créatifs et formateurs, notamment autour de l'exercice poétique en langues nationales et des ateliers de promotions de nouvelle forme tel le haïku, les aphorismes et les proverbes de la culture plurielle de chez nous.

D'ores et déjà, l'anthologie «Congo rêve solidaire» est disponible à la librairie «Les Manguier» des Dépêches de Brazzaville et à la FNAC, sise dans le hall d'entrée du super marché Casino.

Le Comité de pilotage

Office Notarial
Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA, Notaire
146, avenue du Mury Plateau-Ville
Immeuble Kennys «Lord Canesh» 4e étage; B.P.: 13152, Brazzaville, République du Congo
Contact: +242 06 706 40 00 officenotarialngouonimba@gmail.com

«TURKISH ROUTE LIMITED» SAR.LU.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 500.000 Francs CFA
Siège social: sis au 3 étage de l'immeuble Monte Cristo, rond-point la Gare, Centre-Ville, Brazzaville (République du Congo)
RCCM:CG-BZV-01-2022-B13-00179

CONSTITUTION

Il a été constitué une société commerciale suivant acte notarié du vingt-deux avril deux mille vingt-deux, reçu par Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA, Notaire, titulaire d'un office à Brazzaville: enregistré le vingt-six avril deux mille vingt-deux à la recette des impôts de Mpila, folio 075/44, N° 1723, présentant les caractéristiques suivante:

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination sociale: «TURKISH ROUTE LIMITED» S.A.R.L.U.;

Capital social: 500.000 Francs CFA en cinquante (50) parts sociales de Dix Mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale chacune numérotée de un (1) à cinquante (50), entièrement souscrites et libérées;

Objet social:

- L'assistance aux voyageurs dans leurs demandes de visas pour la Turquie;

- La réception et le traitement de dossiers pour l'obtention de visas pour la Turquie;

- L'assistance et l'accompagnement de

touristes et étudiants souhaitant voyager pour la Turquie;

- La mise à disposition des informations relatives à l'obtention de visas pour la Turquie.

Siège social: sis au 3ème étage de l'immeuble Monte Cristo, rond-point la gare, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo);

Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et versement, dressée par le Notaire soussigné, en date à Brazzaville du vingt-deux avril deux mille vingt-deux, enregistrée à la recette des impôts de Mpila, folio 075/45, N° 1724, le souscripteur des parts de la société a libéré, en intégralité, les parts sociales.

Dépôt au Greffe: RCCM N°CG-BZV-01-2022-B13-00179 du 02/05/2022.

Gérant: Monsieur Kani FAKFAS.

Pour insertion légale.

APPEL D'OFFRE POUR UNE MISSION DE VERIFICATION DES DEPENSES AU SAMU SOCIAL POINTE-NOIRE

Le Samusocial Pointe-Noire lance un appel d'offres pour l'Audit des dépenses du projet «Appui à la société civile pour améliorer et faciliter l'accès aux services sociaux de base des enfants et jeunes en situation de rue et l'employabilité des jeunes vulnérables à Pointe-Noire» mené par un consortium de 5 (cinq) acteurs dont le Samusocial Pointe-Noire assure la coordination opérationnelle. La vérification des dépenses porte sur les dépenses financées par la contribution de l'Union Européenne, constatées pendant les 38 mois de mise en œuvre du projet, soit du 1er janvier 2020 au 28 février 2023. La prestation donnera lieu à deux rapports d'exécution distincts portant sur les périodes suivantes:

1ère période: du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021 (24 mois)

2nde période: du 1er janvier 2022 au 28 février 2023 (14 mois)

L'offre sera passée sur un coût global maximum de 13 500 €, soit 8 855 419 F. CFA.

L'adresse de référence pour le retrait du dossier d'appel d'offre complet et le dépôt des candidatures est la suivante:

Siège du Samusocial Pointe-Noire, sis à MPITA, Av. Général Alfred Raoul, Pointe-Noire, République du Congo Tél.: (00242) 06 629 13 77/Mail: samusocial.pn@gmail.com

Retrait des dossiers de candidature sur site à l'adresse de référence ou par mail à partir du 28 avril 2022, de 9 h30 à 16h30 ou par courriel aux conditions indiquées dans l'article précédent aux heures et dates limites mentionnées ci-dessus.

Dépôts des offres: Jusqu'au 20 Mai inclus avant 17 h, heure limite.

CABINET D'AVOCAT Romain ONGOUAGNON N.
E-mail: rongouagnon@yahoo.fr / Tél.: 00242 05 558 72 44, POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO / N/Réf.: P/A/044/01/17/ONR

V/Réf.: Affaire:
ROMAIN ONGOUAGNON NGAYIKOU
Membre du Conseil de Barreau de Pointe-Noire / Pointe-Noire, le 12 mai 2022

ANNOCE LEGALE DE LA RUI ZHI TECHNOLOGIE & TRAVAUX PETROLIERS, EN SIGLE «RZTP S.A.U.» SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINSTRATEUR GENERAL AU CAPITAL DE 10.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 167, AVENUE EMMANUEL DADET
CENTRE-VILLE, B.P.: 808 / POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)

Il ressort du procès-verbal de décisions de l'actionnaire unique prises en assemblée générale ordinaire en date du 06 mai 2022, ce qui suit:

«L'actionnaire unique, constatant le départ de Monsieur GAO JIANFENG, décide de nommer, en remplacement «de ce dernier, en qualité de Directeur Général de la société RUIZHI TECHNOLOGIE & TRAVAUX PETROLIERS:

«Monsieur YUAN RUIPING, de nationalité chinoise, né le 20 septembre 1969 à GUANGDONG, passeport «n°EB478949 du 1er novembre 2017 à GUANGDONG»

Pour avis,

Maître Romain ONGOUAGNON NGAYIKOU,
Avocat à la Cour.

FOOTBALL

Le Congo se mettra au vert au Maroc

Les Diables-Rouges A du Congo bénéficieront d'une mise au vert au Maroc pour leur nouvelle aventure continentale. Une aventure interdite de pronostics.

Dans la perspective des deux matchs qu'ils livreront en juin prochain, le 4 contre le Mali à Bamako et le 8 face à la Gambie à Brazzaville, le sélectionneur de l'équipe nationale du Congo, le Belge Paul Put, a fait parvenir la semaine dernière à la FECOFOOT son programme de préparation. Ces rencontres de juin comptent pour les éliminatoires de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations "Côte d'Ivoire-2023".

De ce programme, il ressort que les Diables-Rouges entrent en regroupement le 25 mai 2022 à Marrakech, au Maroc. Sur le choix de ce pays, une source choisie explique qu'"étant donné qu'à Brazzaville il n'y a pas de terrain ayant une pelouse naturelle viable, ajouter à cela la proximité de l'Europe sur le plan de la rotation des vols



La formation des Diables-Rouges lors du stage d'Antalya (Turquie)

permettant d'avoir tout l'effectif convoqué le même jour, il était judicieux pour nous de nous préparer là-bas sur le même type de gazon que celui du stade de Bamako. Et ce, en toute sérénité, compte tenu de l'importance de cette rencontre." Le groupe des joueurs locaux quittera Brazzaville le 23 mai pour des raisons de vol, et les expatriés arriveront le 25 mai

à Marrakech. Le stage prendra fin le mercredi 1^{er} juin, la date du départ pour Bamako étant le jeudi 2 juin. Vraisemblablement, la délégation congolaise ralliera Brazzaville juste après la rencontre, pour venir attendre la Gambie que les Diables-Rouges affronteront quatre jours plus tard.

L'inconnu ? C'est la liste des joueurs retenus pour ce début

de nouvelle campagne. C'est aussi l'avenir des Diables-Rouges eux-mêmes. Ils constituent, à n'en point douter, un gros point d'interrogation «rouge écarlate», pour paraphraser un confrère. Malgré tout, les Diables-Rouges bercent toujours d'espoir des milliers de gens qui les croient suffisamment «rouges» pour livrer batailles en Afrique. Et beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de la Mfoa, depuis que les autorités nationales et les dirigeants fédéraux ont mis en garde Paul Put sur le choix des joueurs. Une ossature locale ou à l'instar d'autres sélections du continent une forte dose d'expatriés ? Le public saura bientôt si Paul Put lui réserve une surprise ou pas. De toute façon, dans sa tentative de replacer les Diables-Rouges en orbite, le Belge ne devra pas seulement compter sur la tête et les jarrets de ses poulains. Il faudra surtout à ces derniers d'y mettre le cœur.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

BASKET-BALL A BRAZZAVILLE

Un trio d'invaincus

Huitième journée des championnats départementaux, le week-end dernier. De vives empoignades. De la sueur aussi. Mais les cheminots d'Avenir du rail, les militaires d'Inter Club et les Aiglons demeurent invaincus : Etoile du Congo, Angés-Noirs I et Diables-Noirs BB, entre autres, savent de quoi retourner la situation. On attend les confrontations directes entre les trois équipes encore invaincues pour désigner le champion de la mi-saison.

Le point de mire était le Gymnase Etienne Mongha de Ouenzé où, dimanche 15 mai, l'Etoile du Congo a échoué dans sa tentative de faire sauter les dépôts du CFCO. Elle a échoué là où d'autres, avant elle, ont mis les pouces. Ce match était à juste titre considéré comme le sommet de la huitième journée. Le score final traduit une partie très laborieuse, équilibrée. Victoire d'Avenir du rail : 54 à 50.

Toujours à Ouenzé, AS Otohô BB s'est inclinée devant AS La Grandeur, confirmant ainsi les pronostics : 50-52. Et sur le même plancher, le public a assisté à la large victoire de Patronage Sainte-Anne aux dépens de la jeune équipe d'Ombre Céleste : 82-13. On le voit, pour la première fois Ombre Céleste n'a pas concédé une défaite sur un score à trois chiffres. Enfin, BCM a fait d'Angés-Noirs BC II une victime : 55-29.

Le même jour, de l'autre côté de la ville, précisément au Gymnase Maxime Matsima du Centre sportif et universitaire de Makélékélé, les Aiglons étaient de la fête eux-aussi. En prenant le meilleur sur Diables-Noirs. Il s'agit d'une victoire sans histoire : 76-70. Avant cette confrontation, Liber BC n'y est pas allé par quatre chemins pour faire entendre raison au RCO (91-73) La veille, c'est sans trop de difficulté que les militaires d'Inter Club avaient défait Angés-Noirs BC I (80-54), et AS Thomas, RCB (74-50).

Au féminin, partie un peu ennuyeuse entre Brazza BASKET et Angés-Noirs. Comme on devait s'y attendre, Brazza Basket l'a emporté : 71-41. Inter Club I a eu raison d'ECB (57-45). Enfin, le match Diables-Noirs BB-Etoile du Congo a été un fiasco, les filles d'Etoile du Congo étant en infériorité numérique. Impossible donc de le faire disputer.

G.-S.M.

FOOTBALL / LUTTE POUR LE MAINTIEN EN LIGUE 1

Patronage Sainte-Anne aux portes de l'enfer

Battu lors de la vingt-quatrième journée du championnat national d'élite Ligue 1, Patronage Sainte-Anne (14 points seulement), désormais dernier, n'est plus maître de son destin. Le club cher au père Morizur (+) est en train de jouer son dernier espoir de maintien, car il ne reste qu'une journée après son match du mercredi 18 mai face à JST.

La difficulté de glaner une victoire est réelle pour Patronage Sainte-Anne. L'équipe enfile les contreperformances chaque journée de championnat qui passe. Ce qui ne la fait décoller de la zone rouge. Et elle a encore encaissé une défaite la semaine dernière au Complexe sportif de Pointe-Noire, face au FC Nathaly's (0-1) quand, de son côté, Nico-Nicoyé (16 points) l'emportait aux dépens de V.Club-Mokanda et lui a cédé la lanterne rouge. C'est tout un club qui se retrouve à terre. Alors qu'il pensait avoir, au moins, sécurisé sa 13^e place, synonyme de barrages, le voilà bien mal embarqué et reléguable. «C'est inacceptable pour une équipe chargée de souvenirs», a pesté un ancien dirigeant du club.

La situation actuelle est jugée grave. «Ce ne sont pas seulement les poils du rat qui brûlent, mais le rat lui-même. En attendant de pleurer demain sur le cadavre calciné : c'est l'image qu'a prise un des rares inconditionnels du club, mercredi dernier, pour faire prendre conscience aux dirigeants, supporters et joueurs, du danger qui guette leur équipe. Une équipe



Patronage Sainte-Anne lutte contre la relégation

qui, hier encore, était un giron des joueurs talentueux mais qui, aujourd'hui, n'envoûte plus les gradins et a cessé de faire peur.

L'équipe ne gagne plus. Quelque chose ne va plus. Mais il semble un mystère opaque. Personne n'en donne l'interprétation. Excepté bien sûr ce rare inconditionnel qui affirme que «les querelles minent dangereusement le club». N'est-il pas vrai que toute maison divisée de l'intérieur est une proie facile pour l'ennemi ?

De toute façon, nombreux avaient tiré la sonnette d'alarme. A force de tirer le diable par la queue depuis au moins trois saisons, et le départ en début d'année de l'équipe dirigeante qui l'a sauvé de la relégation la saison dernière, Patronage Sainte-Anne ne peut s'en prendre qu'à lui-même de se retrouver aux portes de l'enfer. L'enterrement est peut-être programmé

lors de la dernière journée.

Jean ZENGABIO

Tous les résultats : FC Nathaly's-Patronage Sainte-Anne (1-0), Inter Club-V.Club-Mokanda (0-0), Nico-Nicoyé-AS Otohô-CARA (0-0), JST-Etoile du Congo (0-2), Diables-Noirs-AS Cheminots (2-1), Nico-Nicoyé-AS BNG (2-0), AC Léopards-FC Kondzo (1-0).

Classement officiel : 1. AS Otohô (59 points). 2. AC Léopards (50 points). 3. Diables-Noirs (47 points). 4. Inter Club (37 points). 5. JST (37 points). 6. Etoile du Congo (35 points). 7. V.Club-Mokanda (34 points). 8. FC Kondzo (33 points). 9. CARA (33 points). 10. AS Cheminots (23 points). 11. FC Nathaly's (22 points). 12. AS BNG (18 points). 13. Nico-Nicoyé (16 points). 14. Patronage Sainte-Anne (14 points).

KARATE

Les règles qu'un compétiteur doit connaître

De nombreux karatékas s'engagent dans la compétition sans connaître exactement les règles à observer. Soucieux du devenir de ce noble art martial, sempai (vieux maître) Equateur Denis Nguimbi, ancien compétiteur de haut niveau aujourd'hui entraîneur du club OKC (Olympic karaté club), dont le dojo (salle d'entraînement) est situé dans l'enceinte du CEG 30 mars à Tié-tié, revêtu de son keikogi (vêtement pour l'entraînement), que nous avons rencontré, a bien voulu nous éclairer sur ce sujet.

***Maître, y a-t-il des règles à observer dans une compétition de karaté ?**

**Bien sûr que oui ! S'il n'y en avait pas, on assisterait à une vraie foire d'empoigne. Aujourd'hui, je vais vous parler spécifiquement des règles d'arbitrage adoptées par l'Union européenne de karaté. Celles qui régissent les rencontres nationales et internationales, sans distinction d'écoles ou de styles. Ces règlements devraient être connus à fond par tous les pratiquants. Ils donneront quelques éclaircissements utiles à ceux qui assistent et leur permettront de mieux suivre le déroulement des combats.

Tenez ! Le lieu de la compétition (shiai-jo) devra être, en général, une surface carrée



Deux combattantes

de huit mètres de côté minimum et de dix mètres de côté maximum. La surface sera plate, lisse, constituée d'un plancher poli ou peint, de tatamis, de bâche, suivant les possibilités. Une ligne de démarcation entre le lieu de compétition et la superficie en entourant le périmètre devra être distinctement marqué en blanc ou rouge. Le combattant devra porter le karatégi blanc (vêtement pour la pratique du karaté appelé littéralement «kimono»), ainsi que, par-dessus la ceinture (obi) rouge ou bleue et les gants correspondants aux couleurs de la ceinture qui lui seront remis au début de la compétition pour permettre une identification plus rapide sur le tatami. La ceinture d'environ 2 m de long et

de 4 cm de large devra être correctement attachée par un nœud carré, suffisamment serré contre le nombril pour empêcher la veste de sortir librement ; elle devra être assez longue pour faire deux fois le tour de la taille et, lorsque le nœud sera serré, les extrémités devront dépasser d'au moins 15 cm. Les vestes pourront porter l'insigne distinctif du pays ou du club. Le karatégi doit toujours être propre, repassé, ni déchiré ni décousu. Les combattants doivent avoir leur protège-dent, la coquille de protection de testicules (kintegi) en matière plastique résistante aux chocs, approuvée par la commission technique fédérale. Les protège-tibias (ate), protège-avant-bras (ote), les genouillères sont interdites, sauf en cas de blessure justifiée sur avis du médecin. Les combattants doivent tenir les ongles de leurs doigts et de leurs orteils coupés court et ne doivent porter aucun objet métallique susceptible de causer une blessure à l'adversaire. Voilà.

TADI-DIA-NUNGU

HANDBALL : Les Congolaises de DGSP participent à la 38^e Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe à Niamey (Niger). Dans un tournoi féminin à poule unique où Petro Atletico de Luanda est inaccessible, elles sont assurées de la deuxième place, synonyme de médaille d'argent, après leur double succès sur les Camerounaises des FAP (37-36 et 33-23).

BOXE EN FRANCE : Français de souche congolaise (RDC), le champion olympique 2016 Tony Yoka a été puni le 14 mai dernier à Bercy (Paris) par le Congolais Martin Bakolé (RDC) dans un combat de la catégorie poids lourds. Impuissant, dépassé, malmené tout le long du combat, Yoka, trop confiant, a en-

caissé une première défaite pour son douzième combat pro devant un sparring-partner anonyme venu du fin fond de Kananga et exilé en Ecosse. Tony est allé certes au terme des dix reprises, mais il a vu des étoiles deux fois en allant au tapis, le nez fracturé et la bouche ensanglantée.

BOXE A BRAZZAVILLE : Les pugilistes de la DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) ont dominé les championnats départementaux (Du 11 au 14 mai 2022) avec une moisson de 8 médailles, dont 6 en or, 1 en argent et 1 autre en bronze. Le podium est complété par Mangouélé (5 médailles d'or) et Dynamique (4 médailles d'or).

FORMATION

Les Brasseries du Congo (BRASCO) promeuvent vingt certificats à ses distributeurs exclusifs

Vingt distributeurs des produits de la société Les Brasseries du Congo (BRASCO) ont bénéficié d'une formation de base en gestion. Cette énième initiative de BRASCO s'inscrit dans l'objectif de permettre à ses partenaires, distributeurs des produits BRASCO au consommateur final, d'obtenir les compétences indispensables pour mieux gérer leur business, créer une forte dynamique d'animation pour améliorer les ventes et ce faisant, la rentabilité de leur structure.

Cette formation s'est adressée aux distributeurs ayant des établissements commerciaux dans la ville de Brazzaville et traite des leviers nécessaires permettant

de devenir acteur de leur développement, de savoir gérer les ressources financières de leur entreprise, d'avoir la connaissance de leur marché pour ainsi parvenir à se positionner dans



Brice Makosso remettant un certificat à une bénéficiaire

leurs zones respectives. Ce training commercial, dont l'expertise a été confiée au cabinet conseil Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD), constitué des experts dont Mme Amélie CABRERA, chef de programme et d'appui à l'entrepreneuriat du Congo, Exaucé NDEBEKA et Cynthia NDALA, conseillers en entrepreneuriat, est réparti en deux vagues et axée sur trois modules: Gestion des stocks commerciaux, Gestion financière et Gestion fiscale. La première vague était supervisée par Cynthia NDALA et la deuxième par Mme Amélie CABRERA. Au terme de ces deux mois de formation, les bénéficiaires ont reçu leur certificat le

avons fait confiance à un cabinet habilité pour les accompagner. Ensemble, nous ferons des exploits. Après cette formation, il y aura un coaching individuel sur le terrain pour une durée de trois semaines, pour avoir une vision nette de ce qu'ils ont appris. Dans l'ensemble, les apprenants ont fait preuve de disponibilité et de discipline durant la formation. Les formateurs ont été à la hauteur des ambitions affichées par BRASCO, en insistant sur la rentabilité et l'investissement de soi. A l'issue de cette formation continue basée sur l'éducation et l'entrepreneuriat, nous voulons avoir des partenaires sûrs et des vrais businessmans, afin de former un fort réseau de distribu-



Brice Makosso répondant aux questions de la presse



Les participants



Les bénéficiaires posant avec les organisateurs et les formateurs

lundi 16 mai 2022, au cours d'une cérémonie qui a eu pour cadre l'hôtel Mikhael's, à Brazzaville. Brice MAKOSSO, chef de service vente à BRASCO a souligné que cette formation a permis aux distributeurs exclusifs de boissons d'acquérir de nouvelles connaissances dans la gestion des stocks commerciaux. « Cette formation a été organisée dans le but d'avoir une vision prospective de la gestion des stocks par nos distributeurs exclusifs et de leur faire découvrir une culture entrepreneuriale. Nous

teurs exclusifs de boissons BRASCO. Personne n'a le monopole de la connaissance et du savoir. Reste maintenant la formation en bureautique », a souligné Brice MAKOSSO. Satisfait par la qualité de leur formation, les 20 distributeurs des produits Brasco, n'ont pas manqué d'exprimer leur fierté et leur reconnaissance à l'endroit des Brasseries du Congo, tout en formulant leur souhait pour la pérennisation de cette activité.